

JOURNAL  
HELVETIQUE  
O U  
RECUEIL  
D E  
PIECES FUGITIVES  
D E L I T E R A T U R E  
C H O I S I E ;

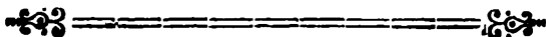
*De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses , tant de Suisse , que des Pais Etrangers.*

**DEDIÉ AU ROI.**

AVRIL 1754.



NEUCHÂTEL  
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.



M D C C. LIV.

/

/



# JOURNAL HELVETIQUE,

AVRIL 1754.



## EXPLICATION

*D'un Ancien SCEAU, trouvé dans les Archives de Genève.*

MONSIEUR,

**D**ANS une Conversation que nous eumes ensemble dans notre Bibliothèque Publique, vous remarquates qu'il nous manquoit un Ouvrage qui seroit intéressant, c'est l'Histoire Littéraire de notre Ville. J'applaudis à votre pensée, proposée ainsi d'une manière générale. Mais ce ne fût plus la même chose quand vous vous avifates de jeter les yeux sur moi pour l'exécution. Je vous aléguai de fortes raisons pour ne m'en pas charger. Vous vous retranchates à me demander au moins un Essai dans ce genre. Vous jettates les yeux sur *François Bonivard* dernier Prieur de *St. Victor*. Je vous ai envoie

ce que j'ai pû ramasser sur ce digne Eclésiastique, qui figure fort bien dans nôtre Histoire de Genève.

A cette occasion, je vai mettre ici come un supplément à cet Article de *Bonivard*, une petite découverte que l'on fit il y a quelque tems, dans nos Archives. On déterra un Ancien Sceau de Cuivre, qui avoit été ignoré depuis la Réformation, & qui doit avoir appartenu à quelcun des Ancêtres de *Bonivard*. Je vai vous le décrire afin que vous nous en disiez vôtre pensée.

Ce Sceau est de figure ovale, haut de trois ou quatre pouces. Il représente *St. Victor* qui est regardé come un des Martirs de la Légion Thébéenne. Il est armé, aiant une Lance à la main droite, & il tient de la main gauche devant sa poitrine, sa Tête coupée. On a représenté une Gloire à la place où avoit été la Tête. La Figure du Saint est placée devant la porte d'une Eglise. Au bas sont les Armes de la Maison *Bonivard*, qui sont, come je crois vous l'avoir déjà marqué, une Croix avec cinq Coquilles timbrées d'une Mitre & d'une Crosse. Autour du Sceau il y a cette Légende, en Caractères Gotiques avec quelques abréviations;

VRBANUS. BONIVARDI. EPUS. COME-  
 DATARIU. STI. VICTOR.

*Urbanus Bonivardi Episcopus, Commendatarius  
Sancti Victoris.*

Ce Sceau fût découvert en Février 1750. en fouillant dans une Armoire, qui étoit oubliée depuis long tems.

Voila donc le Sceau d'un *Urbain Bonivard*, qui prend la qualité d'*Evêque*, & celle de *Comendataire de St. Victor*. Cette Légende a été pendant quelque tems une Enigme pour nous. Nous en avons cherché inutilement l'explication dans nôtre Histoire de Genève. Cet *Urbain Bonivard* n'y paroît point, quoi que ce dût être un Home de quelque importance, à en juger par sa naissance & par ses titres. Il prend dans Genève le titre d'*Episcopus* tout court. Cela porte naturellement à croire qu'il étoit l'Evêque du Diocèse. Cependant il ne paroît point dans nos Listes. Ce Sceau, à en juger par les caractères, doit être du XIV. ou XV. siècle. Nos Evêques de ces tems-là sont fort connus, & il ne paroît aucun vuide dans le Catalogue, pour y placer cet *Urbain*.

Nous fumes tentés de regarder cette Légende come fausse, & de soupçonner que le Graveur avoit fait de ce *Bonivard* un Evêque imaginaire, ou qui ne l'avoit été qu'*in partibus*. Mais c'est là couper le Nœud Gordien, & renvoyer sur le Graveur, nôtre propre ignorance.

Vous savez, Monsieur, que dans ces sortes de recherches, ce n'est pas l'importance du sujet; mais la difficulté seule qui nous pique. Nous avons donc voulu faire de nouvelles tentatives pour venir à bout de démasquer cet Inconnu. Nous désespérions presque d'y réussir, lors que par un pur effet du hasard, je me suis souvenu d'avoir vû dans l'*Histoire de Louis XI. par Du Clos*, que dans ce tems-là, il y avoit un *Bonivard* Evêque, qui avoit beaucoup de crédit à la Cour de Savoie. J'ai cherché cet endroit & je vai le rapporter.

„ Philippe Prince de Bresse, dit-il, les  
 „ Comtes de Romont & de Genève, se  
 „ plaignoient de la foiblesse du Duc Amé-  
 „ dée leur Frère, & de ce que la Duchesse  
 „ Yolande, leur Belle Sœur, remettoit  
 „ toute l'autorité à *Miolans*, à *Bonivard* Evê-  
 „ que de Verceil, & à *Doloy* \*.

Je soupçonnai que ce *Bonivard*, pourroit bien être celui que nous cherchions. Il ne nous manquoit que son nom de Batême. Pour m'en assurer je n'eus qu'à recourir à l'*Italia Sacra d'Ughelli*. Je parcourûs la Liste des Evêques de Verceil, où j'eus bientôt trouvé nôtre Homme. *Urbain Bonivard*, dit-il, Religieux *Bénédictin*, & *Abé du Monastère de Sainte Mar-*

\* *Hist. de Louis XI. T. II. p. 45. Edit. d'Amsterdam.*

*Marie de Pignerol*, & Commendataire du Prieuré de *St. Victor*, dans un Fauxbourg de Genève, fût élu Evêque, l'an 1469, à condition qu'il quitteroit la qualité de Prieur de *St. Victor*, & qu'il retiendroit ses vœux Monastiques\*. Il mourût à Pignerol en 1499. dans son Monastère où il s'étoit retiré. En 1484 il avoit résigné le Prieuré de *St. Victor* à son Neveu *Jean Amé*. C'est celui que je vous ai dit précédemment, qui avoit des Pièces d'Artillerie, & qui résigna à son tour sa Bénéfice à son Neveu *François*.

Voilà, ce me semble, qui peut suffisamment éclaircir ce Sceau. Je croi que vous ne vous arrêterés point à une petite difficulté qui reste encore, mais qui n'est pas difficile résoudre. On exige d'*Urbain*, pour le faire Evêque de Verceil, qu'il renonce à son Prieuré de *St. Victor* de Genève, & ce n'est que quinze ans après qu'il le résigne à un de ses Neveux. Il le possède toujours pendant ce intervalle, mais sous le titre de *Commendataire*. C'est un artifice qu'on avoit imaginé pour couvrir & pallier la pluralité des Bénéfices.

Au lieu du mot Latin *Commendatarius* le Graveur a écrit dans nôtre Sceau *COMMENDATARIUS*, & on le trouve orthographié

Z 4

\* Ea conditione, ut S. Victoris Prioratu abire retineret Cœnobium. *Ughelli, T. IV. p. 809.*



de cette manière dans le *Glossaire de Die Cange*. Cette petite variété donna lieu à un bon mot de *Menot* le Prédicateur, mais qu'on ne peut pas rendre dans notre Langue. Il crioit dans un de ses Sermons contre l'abus de ces Abés Comendataires qui absorboient le revenu le plus clair d'un Monastère, & il ajouta cette Remarque Grammaticale: *Commendatarii recte dicantur COMEDATARIII, quia omnia comedunt* \*

Après avoir aplani le mieux que j'ai pus la Légende de ce Sceau, j'avoüe que je ne laisse pas de demeurer encore un peu surpris, de ce qu'étant destiné à sceller des Actes qui regardoient le Prieuré de *St. Victor* de Genève, *Bonivard* y soit qualifié simplement d'Evêque, sans désigner son Diocèse. L'Evêque de Genève ne pouvoit qu'en être blessé. C'est lui seul qui pouvoit prendre chez nous le titre d'Evêque tout court. Apparemment le Graveur ne trouva pas assez de place pour écrire le nom de *Vercel*. Mais il pouvoit au moins en mettre les premières Lettres, & abrèger un peu plus le titre de *Comendataire*.

Nous devons rendre la justice à l'Historien

*Duclos*

\* Carême de *Menot*, fol. 100. sur l'abus des Comandes: Voies *Journ. Helvétique*. Mars 1750.  
P. 244.

*Duclos* que c'est lui qui nous a mis sur les voies pour deviner l'Enigme qui nous embarrassoit. L'obligation que nous lui avons ne m'empêchera pas de remarquer, que je crois qu'il y a une petite méprise dans ce qu'il dit de ce *Bonivard* Evêque. C'étoit son Frère *Louis*, Seigneur de *Grailli*, qui avoit une si grande autorité à la Cour de Savoie, que les Frères du Duc en prirent ombrage. *Guichenon* est exprès là dessus.

„ Parce, dit-il, que la Duchesse *Tolande*  
 „ de donna beaucoup d'autorité & de part  
 „ au Commandement, à *Anthelme*, Sei-  
 „ gneur de *Miolans*, à *Louis de Bonivard*  
 „ Seigneur de *Grailli*, & à *Antoine d'Orli*  
 „ Gentilhomme Savoisien, dont l'expérience &  
 „ la fidélité lui étoient connues, les Comtes  
 „ de Genève, de Romont & de Bresse préten-  
 „ dirent d'avoir le gouvernement de l'Etat,  
 „ pendant la maladie du Duc\*.

Il est vrai que l'Evêque de *Vercueil* fût quelquefois employé dans des Négociations Politiques. On le voit en 1471. traiter une Alliance entre la Duchesse de Savoie & *Galears* Duc de Milan. Mais c'étoit *Louis* son Frère, qui étoit au timon des affaires, jusqu'à doner de la jalousie aux Frères du Prince régnant.

H

\* Hist. de Savoie. p. 552

Il fera bon, & je me flatte que vous l'agréez, *Monsieur*, que nous jettions un coup d'œil sur la situation des affaires de Piémont & de Savoie dans ce tems-là. Cela répandra du jour sur notre sujet, & quand nous nous en écarterions un peu, le mal ne seroit pas grand. Un Morceau d'histoire entremêlé dans l'Explication de notre Sceau, la rendra un peu moins sèche.

*Louis* qui avoit épousé *Anne* de Chipre, gouvernoit le Piémont & la Savoie. Il eût plusieurs Fils; le cinquième s'appelloit *Philippe*. Il étoit d'un naturel violent & impétueux qui causa bien des chagrins au Duc son Père. Ce Fils dénaturé persécuta sur tout *Anne* de Chipre. En 1460, il tua le Maître d'Hôtel de cette Princesse, & comit bien d'autres excès. Il travailloit continuellement à soulever les Peuples contre son Père.

Le Duc *Louis* jugea à propos de quitter la Savoie & de se retirer à Genève en 1460, come dans un lieu de sûreté. *Philippe* qui étoit Seigneur de Bresse, se rendit aussi à Genève en 1462. où il donna de nouvelles marques de son emportement.

En 1463, le Duc & son Epouse allèrent vers *Louis XI.* Roi de France implorer son secours contre l'oppression de leur Fils. Le Roi de France avoit épousé une Princesse de Savoie,

Savoie, en 1451, n'étant encore que Dauphin, & sans s'embarasser de l'agrément du Roi son Père. Le Contract de Mariage fût signé à Genève.

Le Duc *Louis* revenant de France au commencement de 1465, mourût à Lion, & son Corps fût apporté à Genève. Il fût enterré dans le Couvent des Cordeliers, dans la Chapelle de Bethléem. On le revêtit de l'Habit de St. François, pour suivre une forte de dévotion fort en usage dans ce Siècle là.

*Amédée IX.* son Fils lui succéda. C'est celui à qui l'on a donné le surnom de *Bienheureux*. Il avoit épousé *Tolande* de France, Sœur du Roi *Louis XI.* l'an 1452. C'étoit un Prince foible du Corps & d'esprit. Ses continuelles infirmités l'ayant rendu inhabile au gouvernement de ses Etats, on donna la Régence à la Duchesse *Tolande*, qui passoit pour avoir beaucoup de mérite. *Philippe*, Comte de Bresse, fit conoitre plus que jamais son mauvais naturel pendant cette Régence. Il se porta aux dernières violences contre le Duc son Frère, & la Duchesse de Savoie. La Régente implora la protection de divers Princes pour se maintenir contre cet Oppresseur. Ce fût à cette occasion que *Bonivard*, Evêque de Vercell, négocia une Alliance avec

avec le Duc de Milan , proche Parent du Duc , par son Mariage avec *Bonne de Savoie*. Ce Traité est de 1471.

*Amedée IX.* mourût à Verceil en 1472. Vous serés sans doute curieux de savoir, *Monsieur*, ce qui lui fit doner le titre de *Bienheureux* Quand on fait attention à son peu de genie , on seroit tenté de croire que ce qui lui valût ce surnom , ce fût ce Passage de l'Evangile mal entendu , *Beati Pauperes spiritus*, Bienheureux les Pauvres en esprit.

Mais les Hiltoriens ont essayé de justifier ce titre. Ils disent que dans sa dernière maladie , come l'Evêque de *Turin* faisoit faire des prières & des processions publiques pour sa guérison , on vit *Amedée* dans le Ciel , environé d'une foule de rayons si éclatans , qu'on eût dit qu'il étoit assis dans le sein du Soleil. Quand on fût qu'il étoit mort à Verceil à cette heure là ce fût en sa faveur un titre de Sainteté \*. Mais de peur que le Public ne veuille pas se paier tout à fait de visions , on ajoute que ce Prince étoit si dévôt , qu'il fit une fois le Voiage de Rome à pié *incognito* , en habit de Pélerin , qu'il fit bâtir plusieurs Monastères , & ce qui vaut mieux que le reste , qu'il étoit charitable envers les Pauvres.

\* *Sabaudia Domus Arbor Gentilitia.* 1702. in folio.

*Tolande* la Veuve, mourût près de Verceil en 1478. Elle fût inhumée dans la Cathédrale auprès du Duc son Epoux, & nôtre Evêque *Bonivard*, officia à l'une & l'autre de ces funérailles. Cette Princesse avoit beaucoup de génie. *Guichenon* nous apprend qu'elle avoit fondé plusieurs Monastères, entr'autres celui de Ste. Claire à Genève. Mais elle est marquée encore par de plus beaux endroits dans l'Histoire.

Je crois vous avoir déjà fait remarquer, *Monsieur*, que celui des *Bonivard*, contre qui les Frères du Duc avoient conçu le plus de jalousie, n'étoit pas l'Evêque de Verceil, come l'a crû l'Historien de *Louis XI*. Mais son Frère *Louis* qui est qualifié Seigneur de *Grailli*. Cette Terre Seigneuriale donnera encore lieu à une petite Digression par où je finirai ma Lettre. J'ose vous promettre que vous y trouverés des particularités assez curieuses.

*Grailli* est un ancien Château dans la Prov. de Gex, à deux ou trois lieues de Genève, & assez près du Village de Divone. *Plantin* à la fin de son Histoire de Suisse, nous apprend comment cette Terre fût vendüe à *Louis Bonivard*. Il a même copié en entier la Procuration du Possesseur pour la faire vendre, & l'Acte de Vente, qui dit qui lui avoit été communiqué par *Mr. de Verace Budé de Genève*.

On voit dans cet Acte que *Gaston de Foix*, Seigneur de plusieurs Terres en Arragon, & de celle de Grailli, donne une procuration pour vendre cette dernière & quelques autres en Savoie. Il en allégué la raison, c'est que *Jean de Foix*, Comte de Candale, son Fils unique, qui avoit épousé *Marguerite de Suffole*, Dame Angloise, étoit Prisonnier de guerre en France, & qu'il n'avoit que ce moien de paier sa rançon. Cette Procuration est passée dans son Château de *Meille*, Diocèse de Sarragoffe, le 3. Mai 1455. En conséquence la Terre fût vendue à *Louis Bonivard* pour 4000. Ecus d'or. L'Acte de Vente est du 3. Mai de la même année. Il y est qualifié de *Conseiller, Chambellan & Principal Maître d'Hôtel* de Louis Duc de Savoie.

*Guichenon* dans son Histoire de Savoie a donné la Généalogie de cette Maison de Grailli \*. Il y fait mention d'un *Girard* Chevalier, qui vivoit l'an 1120. & dans sa *Bibliothèque Sebustienne*, qui est un Livre rare, il nous parle d'un *Nantelin* de Grailli, qui signa un Acte l'an 1126 \*\*.

Mais, *Monsieur*, ce n'est pas proprement l'antiquité de cette Maison qu'il s'agit de vous faire remarquer. Voici un autre côté bien plus propre à attirer l'attention, ce sont  
ses

\* pag. 1287. \*\* pag. 61.

ses Aliances avec l'illustre Maison de Foix. Vous savés que les Comtes de Foix étoient Souverains du Béarn & de la Navarre. On voit dans l'Histoire, que *Jean* Seigneur de Grailli, étoit Sénéchal de Guienne pour *Edouard*, Roi d'Angleterre, l'an 1307. que *Jean* son Fils, épousa *Blanche de Foix*, & qu'il écartela ensuite ses Armes de Grailli & de Foix.

L'Abé de *Longuerue* nous apprend dans sa *Description Historique de la France*, que les Seigneurs de Grailli, près de Genève, aiant épousé l'Héritière de *Busch* \* s'établirent en Gascogne, où ils se rendirent célèbres par leur attachement au parti des Anglois \*\*.

Vous trouverez dans *Moreri* que *Jean de Grailli*, Captal de *Busch*, étoit un des plus grands Capitaines de son tems. Il comandoit en 1364. les Troupes de *Philipe*, Roi de Navarre, contre *Charles V.* Roi de France, à la Bataille de *Cocherel* en Normandie, où il fût fait prisonnier par le fameux *Bertrand de Guesclin*. Aiant été mis en liberté, il passa ensuite au Service des Anglois contre la France. Il donna encore de grandes marques de

\* *Busch* est un País dans les Landes de *Botdeaux*, dont ils étoient Souverains. Ils portoient le titre de *Captal de Busch*, ou *Capoudal*. C'est un terme du País, qui vient du Latin *Capitalis*.

\*\* *Longuerue* p. 172.



de valeur, mais il fût fait Prisonnier une seconde fois, & emmené à Paris à la Tour du Temple, où il mourût cinq ans après \*.

*Archambaud*, Captal de Buch, & Petit Fils de *Jean*, époufa *Isabelle*, Vicomtesse du Béarn. L'Histoire de Guienne fait une mention fort honorable de ce Capitaine. Par son Mariage avec l'Héritière de Foix, tout fût réuni en 1371. Il étoit Père de *Jean* qui vendit sa Terre de Grailli, & Aïeul du Comte de Candale.

*Gaston* un de ses Descendans, époufa *Eléonor* d'Arragon, qui fût héritière du Roïaume de Navarre par sa Mère *Blanche*. Elle laissa ce Roïaume à son Petit fils *Gaston Phebus*, qui étant mort jeune & sans enfans en 1483. eût pour héritière sa Sœur *Catherine*, qui avoit époufè *Jean* Sire d'Albret \*\*. On dit qu'elle mourût de tristesse d'avoir perdu la Navare Espagnole. Encore un peu de patience, *Monsieur*, & vous verrés que ces broffailles Généalogiques nous conduiront à un point d'Histoire des plus intéressans.

*Catherine de Foix-Grailli*, Infante de Navarre étoit Aïeule de la fameuse *Jeanne d'Albret*, Mère d'*Henri IV*. Elle fût à son tour l'Héritière de la Navare qu'elle laissa à son Fils.

Gui-

\* Diction. de Moreri, Article *Grailli*.

\*\* Longuerue. p. 209.

*Guichenon*, dans sa *Bibliothèque Sébusienne*, dit que la Postérité des *Grailli*, aiant pris le nom de *Foix*, ont eû parmi leurs Descendants, des Princes de Béarn, & des Rois de Navare, par un événement des plus surprenans, *Stupendo eventu* \*.

Cet Historien pouvoit aler plus loin. Il fa-  
loit ajouter, que la Courone de Navare con-  
tribua beaucoup à procurer à *Henri IV.* celle  
de France. Ce furent les Béarnois, ses fidè-  
les Sujets de Guienne & de Navare, qui mi-  
rent ce Prince en état de résister au puissant  
parti de la Ligue. On peut donc dire que la  
Branche de Bourbon ne règneroit pas aujour-  
d'hui en France, sans cette Alliance avec la  
Maison de *Grailli*. C'est proprement là, qu'il  
falloit placer le *Stupendo eventu* de *Guichè-*  
*non*. Mais c'étoit une affaire de Religion,  
& cet Historien étoit un nouveau Catholi-  
que bigot, qui n'a pas voulu toucher cette  
corde. Rendons lui cependant la justice d'être  
un des premiers qui nous ont fait conoitre  
les Persones illustres sorties du Château de  
*Grailli*.

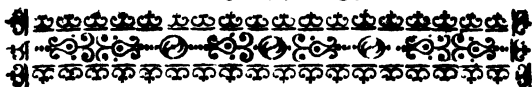
Quand-on chargea les Intendants de France  
de dresser un Etat chacun de sa Province,  
pour le Duc de Bourgogne, il y avoit, en ter-  
mes formels dans leurs Instructions, qu'ils

ne devoient pas oublier de marquer dans leur Mémoire, les Terres ou Châteaux de leur Province, d'où étoit sortie quelque grande Maison, & l'Intendant *Bouchu* dans son Mémoire sur la Bourgogne & le Bailliage de Gex, n'a pas fait la moindre mention de *Grailli*. Cependant cette Maison s'est élevée jusqu'à doner des Rois de Navare; on peut même ajouter jusqu'à doner à la France un Souverain, qui est le premier des Bourbons qui sont aujourd'hui sur le Trône.

Vous avouerez que c'est là une Omission bien essentielle dans ce Mémoire. C'étoit là la véritable place de cette particularité historique. J'ai peur, *Monsieur*, que vous n'ajoutiés, qu'elle y feroit mieux que dans ma Lettre, où elle vous paroît un peu déplacée.

Puis que c'est l'aquisition de *Grailli* faite par *Louis Bonivard*, qui a amené cette digression, je dois ajouter ici, que cette Terre appartenoit encore à cette Famille au tems de nôtre Réformation. *François Bonivard* & *Amblard* son Frère la possèdoient par indivis. On voit encore aujourd'hui leurs Armes au bas de l'Escalier du Château.

Je suis &c.



## LÈ SPECTATEUR. V. DISCOURS.

. . . . . *Vindicta*

*Nemo magis gaudet quam femina.*      Juv.

Il n'y a personne qui prenne plus de plaisir à la vengeance, qu'une Femme.

**J**E me propoisois, *Mon cher Lecteur*, de vous entretenir aujourd'hui de la prééminence du Beau Sexe sur le nôtre; je vous aurois fait voir que c'est à lui que nous consacrons une bonne partie de notre tems & de nos soins, & que rien n'étoit plus glorieux pour nous, que cette dépendance. Mais cette dépendance même, à laquelle je souscris très volontiers, m'oblige de suspendre l'exécution de mon dessein. Une Personne de ce Sexe aimable vient de m'adresser une Lettre, où elle m'appelle à combattre certains Caractères, qui lui déplaisent fort. C'est ici le cas de donner le premier l'exemple de cette subordination qui nous est prescrite. On ne peut mieux reconnoître l'Empire du Sexe, que lors qu'on quite tout pour lui obéir. Voici la Lettre de notre Héroïne.

## M. LE SPECTATEUR.

LES ennuieux Personages que ces gens froids à la glace, qui ne sortent jamais de leur caractère d'exactitude, & dont chaque mine, chaque geste semble avoir été soumis à la Règle & au Compas. Il sort d'ici une de ces Statuës mouvantes, qui m'a donné des Vapeurs à mourir. Jamais Conversation ne fût plus sèche & plus uniforme. Pas la moindre douceur, pas le moindre coup d'œil. Je suis naturellement gaie, vive & enjouée; car à quoi bon faire un mystère de ce que je serois très fâchée qui en fût un; mon air lui a témoigné que je m'ennuiois. Il m'a quitée peu satisfait, mais toujours avec méthode; je ne lui ai répondu qu'en lui fermant brusquement la porte au nez. La sotte engeance encore un coup! Si tous les Hommes étoient ainsi, il n'y auroit plus moyen de vivre en Société. J'espère, *Monsieur*, que vous ne ferés pas tout à fait *Spectateur désintéressé* d'une affaire qui regarde une Personne d'un Sexe auquel le vôtre fait gloire de tout sacrifier. De grace, vengés moi de cette espèce d'Hommes, dont le caractère flegmatique & compassé m'est tout aussi insupportable qu'à vous autres Auteurs ces gens qui vous examinent d'un peu trop près, & qui

pro-

promèment la Lentille & le Microscope, sur  
châque Ligne de vos Ouvrages. Je suis &c.

D O S I T H E' E.

**I**L ne feroit pas difficile, *Belle-Dosithée*, de vous satisfaire. Mais quoi la même plume, qui a tracé l'Esprit caustique avec ses couleurs naturelles, en fera t'elle couler le venin sur une espèce d'Homes, qui a si mal réussi à vous plaire? Assurément ce Dom-Quichotisme me feroit peu d'honneur dans le monde. Il est peut-être un moien de concilier vôtre demande & mes intèrêts. Ce seroit de tracer simplement le caractère de l'Home froid, & de faire voir qu'il est en lui la source de plusieurs défauts, qu'il a plu à quelques personnes, de qualifier du titre de ridicules. Par là j'éviterai de me mettre en contradiction avec moi même; & vous, *Aimable-Dosithée*, vous prendrés la simple description que je ferai, come la plus mordante Satire. Je le pense ainsi, du moins par la raison des contraires. Car supposé qu'un *Petit-Maitre* vous adresse un simple Compliment, ce n'est point une parole purement obligeante, c'est selon vous une déclaration dans les formes. Vous corrigés l'expression dont il s'est servi, par celle dont vous auriés voulu qu'il se servit en éfet.

Vous en agirés fans doute en fait d'averfion, come en fait de galanterie. Eh ! vôte Efprit feroit-il moins bon Politique que vôte Cœur ?

Qu'eft ce donc qu'un Home froid ? C'eft un Home chez qui les Efprits animaux, coulant avec lenteur & en moindre abondance, portent dans l'Efprit une image affez foible de tous les Objets qui s'y préfentent. De là vient, que l'imagination eft frappée moins vivement, & de là cette efpèce de langueur répandüe fur toutes les actions extérieures dont nôtre Correfpondante fe plaint fort agréablement. Ce défaut de vivacité, dans la constitution, en produit ordinairement dans le caractère. Un Home tel que nous venons de le dépeindre, après avoir reconu la lenteur de fon Efprit & fon manque de pénétration, & l'avoir fans doute déploré, avec non moins de zèle que cet Avare de *Du Cerceau* déploreroit la lenteur du Meflager du *Mans*, cet Home, dis-je, tache de gagner d'un côté ce qu'il perd de l'autre. Il n'a pas de l'imagination : Eh bien, il aura de la clarté, de l'ordre, de la méthode. Son Efprit recevant beaucoup plus lentement les idées, aura plus le loisir de les examiner, de les comparer, de les ranger dans leur ordre naturel. Ce fera un Parterre où il ne croit, fi vous voulés, qu'un petit nombre  
de

de Fleurs: Mais au moins elles ont les graces de la simétrie. Ce n'est point une Touffe de Bouquets mêlés & confondus ensemble; c'est une distribution agréable, qui par un assortiment bien entendu des couleurs, produit un Spectacle charmant. Ici le Lis pâle & douxereux, est relevé par le vif incarnat de la Rose qui croit à ses côtés: Là proche de la Violette brunatre & obscure, s'élève l'Anemone brillante, qui en relève la couleur foncée par une variété de couleurs admirable. Plus loin l'Oeillet couleur de feu est temperé par la Jonquille, qui à son tour en reçoit un éclat nouveau.

Fort bien. Jusques ici rien de mauvais. Mais on ne s'en tient pas là, pour l'ordinaire, & come les Vertus & les Vices ne sont séparés que par une ligne fort étroite, de l'Esprit d'ordre, on tombe souvent dans celui d'exaétitude, qui est à mon sens un défaut fort ennuyeux & fort insupportable. Quelles gens, bon Dieu! que ces Personages réguliers, qui ne font rien sans trois ou quatre bones raisons, qui n'ont jamais dérogé aux Loix qu'ils se font prescrites & qui portent toujours le même visage, la même allure, les mêmes façons. *Lambinius* doit à une telle heure me venir voir. Je fais précisément le moment qu'il sort de sa Chambre, il em-



plôie dix minutes en chemin , j'entens frapper trois coups à ma porte ; c'est lui , qui pourroit s'y tromper ? Lorsqu'il est entré il me salué , je fais jusqu'à quel Bouton de son Habit il portera son Chapeau. On lui présente un Fauteuil , vous jurerîés que c'est *Esculides* , qui lui a appris à s'asseoir. Il y descend avec gravité , & se tient perpendiculairement de peur d'ofenser une boucle de sa Perruque , qu'il avoit condamnée à être toujours sur son épaule. 1°. Il s'informe de ma santé. 2°. Il parle du Temps & du Baromètre. 3°. Il raisone sur les Nouvelles. 4°. Il propose une Partie & se retire ensuite à la même heure : Car il seroit bien fâché de souper , avant ou après huit heures , & celà parce qu'il doit se coucher à minuit. Il en dort sept , car il a lû ce Vers d'un Poete Latin ,

*Septem horas dormisse sat est juvenique senique.*

Il déjeune à neuf heures , il dine à midi , & demeure deux fois trois quarts d'heure à table. Il sort à 4. heures & va passer tous les trois jours deux heures , au Bal ou à la Comédie. Si elle n'est pas finie alors , il se retire fut ce au milieu du 5me. Acte. Il a son Catalogue pour chaque jour de la Semaine , & pour chacune des 4. Saisons de l'An-

**L'Année.** Le Soleil, après avoir parcouru les 12. Signes du Zodiaque, le retrouve dans le même endroit & dans la même posture que l'Année précédente. Oh ! *Mon cher Lambinius*, que vous êtes admirable ; & ce qui vous rehausse encore plus, c'est que vous l'êtes toujours également.

Il me semble qu'un Home de cette trempe est beaucoup plus sujet à s'inquiéter, même des plus petites choses de la Vie, lors que quelque circonstance vient à déranger un peu les Plans & les Règles qu'il s'est prescrites. Qu'il doit souffrir hélas ! Lors qu'un Vent importun vient à dépoudrer & défriser cette Perruque majestueuse, qu'il avoit arrangée avec tant de soin, & qu'il destinoit encore à trois ou quatre exploits, avant que de rentrer dans la Boutique du Perruquier. Que son Chat, par caprice ou par amitié vienne à lui faire sur la peau une légère égratignure : Ciel ! c'est une ouverture profonde, le Sang en coule à ruisseaux. Périr le traître d'Agresseur ! Il ne faut qu'un rien pour l'affliger, pour le tourmenter, pour le mettre furieusement de mauvaise humeur. Lors qu'il sort le matin de sa Chambre, vous diriez, à voir son Visage refrogné, qu'il a très mal passé la nuit, ou qu'il a eu des  
Son-

Songes éfraïans. Non , il ne s'agit que du chant d'un Coq , ou d'une piquure de cette *implacable Ennemie du repos des Mortels*. En cela il ressemble à ces *Sibarites* , qu'une feuille de Rose pliée en deux empêchoit de se livrer aux douceurs du Sômeil.

Encore un défaut bien insupportable , c'est que les Gens exacts sont aussi grands Observateurs des cérémonies. *Lambinius* vient d'être revêtu d'un Poste honorable. Vous qui prenés part à tout ce qui le touche , vous ne manqués pas de l'aller féliciter , vous vous jettés à son cou , pour lui témoigner la part que vous prenés à son bonheur. Ah ! qu'avés vous fait , Ami trop empressé ? Il faloit auparavant vous informer de sa Santé , il n'est point de cas , selon lui , qui puisse vous dispenser de cette obligation. Je crains que vôtre amitié , dans cette occasion , ne devienne la victime d'elle même.

Qui fait , mieux que l'Home exact , toutes les Cérémonies , les Us & Coutumes de son Pais , de la Profession qu'il a embrassée. Prenons un Jurisconsulte , je me trompe , un Théologien ( il faut toujours aller au vraisemblable ) il saura , sur le bout du doigt , coment & avec quelles Cérémonies on doit aller investir un Evêché ou une Abaïe. Il :

entrera dans un détail admirable sur les Habits qu'on doit porter dans telle & telle circonstance; il vous dira même, si vous voulés, depuis quand telle & telle cérémonie est en usage, coment elle s'est introduite, quelles révolutions elle a soufferte, & pourquoi elle est aujourd'hui dans l'état où vous la voïés. Ne croïés pas l'embarasser sur certaines petites bagatelles auxquelles personne ne fait attention: C'est là pour lui un vaste champ, il a six bones raisons à vous alléguer. Enfin dans les plus petites choses, il fait toûjours au juste coment il faut procéder. L'heureux Mortel! Il vit come le Sage, content de peu. Il n'aspire pas à accumuler dans son Esprit les Trésors de la Science, il n'enfante pas de nouvelles sottises, il se borne à favoir celles qu'on a pu inventer avant lui. Je ne finirois pas, si je voulois acumuler ici tous les défauts que fait naître l'Esprit d'exactitude, tel que je l'ai tracé. Triste aveu! Il semble que nous aimons mieux aquerir de nouveaux Vices que de nous défaire de ceux que nous avons déjà. Ainsi à nos autres Défauts, nous ajoutons encore celui d'en être avarés.

Il n'est pas difficile de peindre l'extérieur d'un Home froid; mais il l'est beaucoup de le représenter tel qu'il est dans son caractère.

Comment pénétrer dans son Cœur, au travers des glaces au milieu desquelles il est pour ainsi dire enclavé ? Comment peindre ses mouvemens, il semble presque toujours dans l'inaction. L'Homme froid n'a point de passions, il ne les conoit que par théorie. Demandés lui ce que c'est que l'Amour ? Il vous donera la définition de *Locke* ou de quelque autre Philosophe. Qu'il seroit embarrassé de le définir par sentiment ?

Je ne fai si de tels Caractères sont propres pour l'Amitié ; du moins y sont ils peu sensibles. Ils n'éprouvent point ces sentimens délicieux, ces tendres épanchemens qui en font le charme. Ce n'est point une simpatie secrète, ce ne sont point des mouvemens du Cœur qui l'atacheront à vous. Mais vous l'avés comblé de bienfaits, vous l'avés prévenu par des actions genereuses ; il est vertueux & reconoissant ; voila tout ce qui peut vous rendre cher à ses yeux. Eh ! quelle douceur peut on trouver dans une Amitié si foiblement cimentée ! Un Commerce, qui n'est fondé que sur l'honneur ou le devoir, n'est plus qu'un fantôme d'amitié. Que m'importent les services que cet Homme m'a rendu, si les motifs de sa générosité ne se trouvent point dans le sentiment délicat que l'on goûte à faire le bonheur d'une Personne

ſone que l'on aime. Helas ! il en auroit fait de même à tout autre qu'à moi, & je n'ai rien par deſſus tous les autres qu'un droit que ſa reconoiſſance ou ſon devoir m'ont donné. Un Cœur ſenſible ne ſe paie pas de ces marques de généroſité, qui partent d'une ſource auſſi froide & auſſi ſtérile : Il veut être aimé pour lui même. Il n'exige pas que l'on ſacrifie tout pour lui, mais il veut du moins ne devoir qu'à lui le motif du ſacrifice qu'on lui fait. Que ce ſoit, ſi l'on veut l'Amour propre qui produiſe ces ſentimens, il n'en eſt pas moins vrai, qu'ils ſont plus nobles, plus délicats, plus féconds en actions généreuſes, que tous ceux qu'on pourroit leur ſubſtituer.

L'Home froid ne ſemble pas fait pour vivre en Société. Ce ſont les égards, les prévenances, les offices mutuels, qui lient les Homes entr'eux. Mais quels égards, quels offices attendre d'un Home, qui ſemble ſe ſoucier peu du bonheur de ſes ſemblables, & qui n'eſt point animé du deſir de leur plaire & de ſ'en faire aimer ; deſir qui répand un certain charme autour de celui qui le poſſède & qui le rend en quelque ſorte les délices du Genre-Humain. L'Home froid eſt un Miſantrope de la moindre eſpèce ; il ne hait, il n'abhorre pas les Homes, mais il

il paroît indifférent à leur égard ; il n'abandonne pas la Société, mais il vit come s'il avoit à faire avec des Etres d'une nature différente de la sienne. Aussi ne trouve-t-il guères de douceurs & d'agrémens parmi ces mêmes Homes, au milieu desquels il habite. Malheureusement pour lui, ce ne sont pas des Etres défintéressés, qui n'exigent aucun retour des bons offices qu'ils ont rendus. Leurs services ne sont qu'un fond qu'ils placent chez vous, & qu'ils espèrent de retirer avec intérêt. Seulement ne fixent-ils point le tems de la restitution. Vous n'êtes tenu à le leur rendre, que lors qu'ils se trouveront dans les mêmes circonstances que vous. Tous les Homes, dans ce cas, ne sont que d'honnêtes Usuriers.

Quelle peut donc être l'espérance d'un Home, qui ne cherche point à prévenir ses semblables & à mériter une place dans leur Cœur ? Trouvera-t-il beaucoup d'appuis dans la Société ? Il est vrai, que s'il est Home de fortune, fût il de Glace & de Diamant, il sera courtié, encensé, adoré. Mais la Roué vient elle à tourner, tout fuit, tout l'abandonne. Il vit misérable & délaissé. Dirés vous que les sentimens d'humanité si naturels à tous les Homes lui feront trouver des Patrons généreux, qui se plairont à sou-

foulager sa misère ! Mais ces sentimens de compassion sont proportionés à ceux que la Personne affligée paroît avoir de son malheur. On ne lit pas sur le Visage de l'Home froid les affreuses catastrophes qu'il vient d'effuier. Quoi, dira ton, serai-je plus touché de ses malheurs, qu'il ne l'est lui même ? Cette seule réflexion suffit souvent, pour afoiblir, & même pour détruire tout ce que l'on peut avoir de sentimens de compassion & de générosité.

Il me semble qu'une Societé, qui seroit toute composée d'Homes de ce caractère, seroit bien triste & bien dégoutante. Elle ne seroit pas à la vérité, sujette à ces Séditions & à ces Révoltes qu'y éxcitent de tems en tems certains Esprits vifs & remuans. Il y auroit peut-être moins de disputes, mais il y auroit aussi moins d'union & d'amitié. Eh ! où seroit cette afabilité, cette complaisance, ces atentions mutuelles, qui font l'ame du comerce entre les Homes, qui les attachent les uns aux autres, & qui remplissent si agréablement les moindres instans de leur Vie ? Deux Persones habiteroient sous le même Toit, sans chercher seulement à se conoitre, sans être empressés à lier un Comerce entr'elles, ou du moins, sans entrer dans cette espèce de familiarité, qui peut



tenir lieu quelquefois d'une Amitié réelle. De là, combien de momens qui sont perdus, parce qu'ils auroient pû être mieux employés! Que de douceurs dont on se prive, que d'actions généreuses dont on ne voit point l'exécution, par ce qu'on empêche les occasions de se présenter. A voir l'indifférence qui régneroit parmi de tels Membres d'une Société, diroit-on que ce sont des Homes raisonnables, & ne seroit-on point fondé à demander aux Dieux come *Pigmalion*, d'animer une seconde fois ces espèces de Statues, qui ne forment ensemble qu'une demi Société, & qui n'ont presque de l'Humanité que la figure, le mouvement & les défauts les plus essentiels? Mais, que dis-je, les défauts les plus essentiels? N'ai-je point trop chargé le Tableau? Nai-je point dépeint l'Home froid, avec des couleurs trop noires & telles que je les aurois employées, si ç'eût été moi même que l'Esprit de vengeance eût animé? Ah! *Dosithee*, *Dosithee*, vous n'avez que trop bien sù vous faire obéir.

A.

## L E T T R E

*D'une Dame aux Editeurs.*

**I**L y a dix ans que je suis Veuve d'un bon Mari, qui m'a laissé deux Filles, fruit précieux de nos amours, doux objet de mes soins. L'Aînée a dix sept ans; la Cadette en a quatorze.

Hier je les voiois s'ocuper avec un grand plaisir à rassembler plusieurs Ornemens superflus; je les blamai, disant, que tant de soins pour des Clinquans ne convenoient qu'à des Coquettes. L'Aînée me répondit, *Voudriés vous ma Mère, que nous fussions vêtues come la Prude Arfinoé?* „ Non ma fille, ” lui dis-je. Ma cadette s'anime: *Mais ma chère Mère, il faut bien être quelque chose: Comment faudroit-il s'y prendre pour n'être rien?*

„ Mes Enfans, repliquai-je, pour n'être  
 „ rien de mauvais, il faut être quelque chose  
 „ de bon; il faut se parer de pureté & de  
 „ modestie; les Filles raisonnables, regardent la Chasteté du Corps & celle du  
 „ Cœur come si importantes, qu'elles aimeroient mieux perdre la vie, que de  
 „ perdre leur Vertu & leur réputation.

Cela , est absolument nécessaire , vous Je  
 savés, Mes chers Enfans : Mais cela ne su-  
 fit pas. Il faut avoir de la Modestie. Une  
 branche de cette Modestie vient de la  
 Chasteté ; elle consiste dans une retenue  
 des mouvemens , des paroles & de l'a-  
 tention. Une autre branche nous en-  
 seigne à ne nous pas estimer plus que  
 nous ne valons ; nous aquerrons celle-ci ,  
 si nous avons une attention soutenue sur  
 nos endroits foibles & mauvais , pour  
 nous coriger , & pour ne nous point en-  
 fier de ce que nous pouvons avoir de bon.  
 Quand nous aurons le Coeur pur & mo-  
 deste , nos manières seront naturelles ;  
 simples , & réglées. Nous aurons de la  
 discrétion , la Vérité sortira de notre bou-  
 che avec bienséance , & nous n'écoute-  
 rons pas ceux qui parlent indiscrettement  
 sur ce qu'on apelle *Galanterie*.

„ Nous aurons de la civilité , qui nous  
 engagera à témoigner aux autres , les sen-  
 timens de respect , de considération , &  
 de bienveillance que nous leurs devons.  
 Nos Vêtemens seront propres & simples ,  
 assortis à l'âge , à la fortune , & à la  
 conduite.

Voilà, *Messieurs*, le précis de ma dernière  
 Conversation avec mes Filles, dans laquelle  
 je

je m'étendis sur le mot de *Discretion*, qui me paroît signifier plusieurs choses importantes. A mes yeux, ces Filles sont jolies, spirituelles & portées à la Coquetterie: A cela je reconois mon sang. Mais je voudrois bien qu'elles fussent plus sages que je ne l'ai été; & je vous prie, ou Monsieur le Spectateur, de m'acorder vos Conseils, pour les diriger. Il me semble que quand on veut guérir une Maladie, on doit chercher premièrement à la conoitre:

Suivant moi, *une Coquette* est une folâtre, vaine de sa Figure, de ses Ajustemens & de ses Vivacités, qui rapelle souvent les Homes, & les rebute quelques fois, quelques fois même avec dureté; toujours dans le dessein de se faire courtiser & de captiver les Coeurs. Je voudrois à présent décrire les Cabrioles du Corps, de l'Esprit & du Cœur d'une Coquette. Pour y réussir j'atens des secours avec bien de l'impaticnce. Bien que j'aié dit que mes Filles me paroissent Coquettes, graces à Dieu elles ne sont pas chargées de tous les traits que j'ai détaillés.

Cependant pour prévenir, s'il se peut, les écarts dans lesquels elles pourroient tomber, je vous réitère, *Messieurs*, la prière de me procurer des Conseils graves & précis, ornés d'un stile doux, pour ne pas éfarou-

cher mes chers Enfans. Si vous me demandiez ; *Qu'est ce qui me feroit plus de plaisir de voir mes Filles Prudes ou Coquettes ?* je répondrai par ces paroles respectables d'un Ancien. *As-tu connu quelqu'un qui se croie être sage ? Il y a plus d'espérance d'un Fou que de lui.*

Je suis avec une parfaite considération &c.



## EXTRAIT

*Du second Tome des Principes du Droit naturel, par feu Mr. Burlamaqui, Professeur en Droit & Conseiller d'Etat à Genève.*

**Q**Uand il meurt des Persones distinguées par leurs talens & leurs conoissances, & qui se sont rendues célèbres dans la République des Lettres, peu s'en faut que nous ne nous écrivions côme *Nestor*, dans *Homère* ; Non, jamais nous ne verrons de si grands Homes que ceux avec lesquels j'ai vécu, & qui ont illustré leur Patrie ! C'est ce que je pourrois dire des *Picéts*, des *Turretins*, des *Cramers*, & de feu Mr. *Burlamaqui*, Professeur en Jurisprudence, & ensuite Conseiller d'Etat, à Genève. On donna dans le *Journal Helvétique* du Mois d'Avril 1748 son Eloge historique, fait par une très bonne main.

main. Les Muses répandirent aussi quelques fleurs funèbres sur son Tombeau, Mars 1748. Pour justifier les justes louanges qu'on lui done, il n'y a qu'à lire l'Extrait de son premier Tome sur le Droit naturel, qu'on trouve, dans le Journal des Savans du Mois de Mars 1747. ; mais dans la Bibliothèque raisonnée, Tome 39. & dans le Journ. Helv. Avril 1748. on n'a point parlé du second Volume de ce Traité, qui n'est ni moins curieux, ni moins utile que le premier. C'est la même précision, le même ordre, la même netteté, le même choix de preuves. On peut ajouter que le second Tome a encore quelque avantage sur le premier, en ce qu'il a pour objet une Matière plus importante; savoir le Droit Politique, ou l'établissement des Sociétés; ce qui engage l'Auteur à citer divers exemples & divers traits d'Histoire, qui ornent son sujet, en le rendant plus intéressant: On en pourra juger par le court Extrait qu'on va en donner. Qu'on ne s'atende pas d'y trouver ces traits brillans qui peuvent entrer dans des Ouvrages d'imagination; destinés à plaire, mais que le bon Goût éloigne d'un Traité dogmatique, où l'on se propose d'instruire. Come ce second Volume a été imprimé après la mort de l'Auteur, on n'a pas jugé

à propos d'y mettre son nom ; peut-être , parce qu'il n'a pas eu le tems de le revoir & de le corriger , come le premier ; mais on ne peut le méconnoître : Il ne faut qu'un trait d'*Apelle* , pour caractériser son Pinceau. Quoi que l'Ouvrage d'un grand Maître ne soit pas achevé , il ne laisse pas d'être d'un grand prix : Il peut bien augmenter le regret que nous avons de la perte de l'Ouvrier , mais il ne fauroit faire tort à sa mémoire. Ce sont de riches Esquisses que l'Home de goût admire , & que le Tems même respecte.

Le premier soin d'un Prince , dit nôtre Auteur , doit être d'établir des Ecoles publiques , pour l'instruction de la Jeunesse , & pour la former de bonne heure à la Sageffe & à la Vertu. *Plin le jeune* , quoi que simple Particulier , fit plusieurs fondations dans ce genre. Les jeunes Gens sont l'espérance & la force d'une Nation ; il n'est pas tems de corriger les Homes , quand ils se sont corrompus ; il vaut mieux prévenir le mal , que d'être réduit à le punir. Le Roi qui est le Père de tout son Peuple est encore plus particulièrement le Père de la Jeunesse , qui est , pour ainsi dire , la Fleur de la Nation ; & come c'est dans la Fleur que se préparent les Fruits , c'est aussi un des principaux de-

Devoirs des Souverains de veiller à l'éducation de la Jeunesse, & à l'instruction des Citoyens, pour jeter de bonne heure dans leurs Cœurs, les principes de la Vertu, & pour les y entretenir, & les confirmer. Ce ne sont pas proprement les Loix & les Ordonnances, mais les Mœurs qui servent à régler l'Etat.

*Quid Leges sine moribus*

*Vana proficiant.*

HORAT.

Mr. de Montesquieu, pense à cet égard, come nôtre habile Jurisconsulte: *Lors qu'un Peuple est vertueux, dit cet Home célèbre, le Législateur n'a besoin que de lui montrer le bien pour le lui faire suivre: Mais pour le faire aimer, il faut mettre dans les Vertus une certaine noblesse; dans les Mœurs une certaine franchise; dans les Manières une certaine politesse.*

On ne doit pas multiplier les Loix sans nécessité, ni les changer sans besoin pressant; cela ne serviroit qu'à tendre des pièges aux Sujets, & à les exposer à des peines presque inévitables. *Rien ne presse tant un Etat que l'innovation, dit Montagne; le changement donne seul forme à l'injustice, & à la tyrannie. Toutes grandes mutations ébranlent l'Etat & le désordonnent.*



Nôtre Auteur remarque à ce sujet, que les fréquens changemens aux Loix afoiblissent leur autorité, & celle du Souverain; mais quand il prononce, en expliquant les Loix, il doit maintenir & faire respecter son Arrêt.

Mr. *Burlamaqui* prouve, que la Suprême autorité sur les choses de la Religion doit nécessairement appartenir au Souverain, ou aux Corps, qu'il a fait dépositaire de son pouvoir: En éfet, dit un bon Ecrivain, l'Autorité arbitraire du Clergé seroit très dangereuse, & fort contraire au bien de l'Etat, si on la suppose indépendante de la Puissance Civile, qui doit être unique.

Nôtre illustre Jurisconsulte ajoute, que le Souverain ne peut rien ordonner de ce qui est impossible aux Homes par sa Nature, soit dans la Religion, soit dans les autres choses: Il seroit par exemple ridicule de commander de marcher dans les Airs, & de croire des choses contradictoires.

A ce sujet, l'Auteur propose cette Question, si un Sujet peut exécuter innocemment un ordre injuste de son Souverain? Ne doit-il pas plutôt refuser constamment d'obéir, au péril même de sa Vie? Mr. *Burlamaqui* après avoir réfuté l'opinion de *Hobbes* & de *Puffendorf*, distingue avec raison

son un ordre manifestement injuste , de celui dont l'injustice n'est que douteuse & apparente : A l'égard de ce second , le plus sûr est d'obéir ; mais il n'en est pas de même du premier ; les plus grandes menaces ne doivent jamais porté à faire , même par ordre , au nom du Souverain , une chose qui nous paroît évidemment injuste & criminelle : C'est alors , qu'il faut montrer un noble courage , & résister de toutes ses forces à l'injustice , même au péril de tout ce qui peut nous en arriver. *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux Hommes.* En promettant au Souverain une fidele obéissance , on n'a jamais pu le faire que sous la condition expresse ou tacite , qu'il n'ordoneroit rien qui fût contraire aux Loix de Dieu , soit naturelles , soit révélées. Il y a là dessus un beau passage de Sophocle , le voici. *Je ne croiois pas , dit Antigone à Créon , Roi de Thebes , que les Edits d'un Homme mortel eussent tant de force , qu'ils deussent l'emporter sur les Loix des Dieux mêmes. Loix certaines & immuables ; car elles ne sont pas d'hier ni d'aujourd'hui ; on les trouve établies de tems immémorial. On ne doit point par la crainte d'aucun Homme , s'exposer , en les violant , à la punition des Dieux.* Aussi les plus sages Gouverneurs des Provinces de France refusèrent-ils , lors de la barbare

jour-

Journées de la St. Barthelemi, d'obéir aux ordres injustes & cruels de Charles IX, qui bleffoient toutes les Loix divines. Vous nous avés établis, lui écrivirent-ils, non pour faire la fonction de Bourreau, mais pour veiller à la conservation & à la prospérité du Peuple que vous avés confié à nos soins. Le Souverain; ajoute nôtre Auteur, ne sauroit s'attribuer un légitime empire sur les Consciences, come s'il étoit en son pouvoir d'imposer la nécessité de croire tel ou tel Article en matière de Religion; la nature même de la chose & les Loix Divines sont également oposées à une pareille prétension: Il n'y a dont pas moins de folie que d'impieté à contraindre les Consciences, & à extorquer, pour ainsi dire, la Religion par la force & par les armes. *Ma troïance*, dit Montagne, *ne se manie pas à coups de poings*. La peine naturelle de ceux qui sont dans l'erreur, c'est d'être éclairés. Il faut laisser à Dieu le soin du succès.

Après cela nôtre Auteur observe combien les Persecutions ont dépeuplé l'Espagne & la France, & leur ont fait de mal. Combien, au contraire, une sage Tolérance a fait de bien à la Hollande, dont elle a augmenté le Commerce & les Richesses. L'illustre Fénelon, quoi que François, a senti que rien n'est plus oposé à une bone Politique que l'Intolérance.

Voi-

Voici ce qu'il écrivoit à ce sujet, à son auguste  
 Bève, Père du Roi, qui regne aujourd'hui.

*Ne forcés jamais vos Sujets à changer de Ré-  
 ligion. Nulle Puissance humaine ne peut forcer le  
 retranchement impénétrable de la Liberté du  
 Cœur. La force ne sauroit persuader les Ho-  
 mes ; elle ne fait que des Hypocrites. Quand  
 les Rois se mêlent de Religion, ou bien de la  
 protéger ; ils la mettent en Servitude. Avo-  
 idés à tous la tolerance civile, non en approu-  
 vant tout, come indifférent, mais en souffrant  
 avec patience tout ce que Dieu souffre. Le  
 pouvoir des Eclésiastiques réside dans la per-  
 suasion, leur force & leur autorité consis-  
 tent dans la Parole de Dieu, qu'ils doivent  
 enseigner fidèlement au Peuple ; & nulle-  
 ment dans une autorité personnelle : Leur  
 pouvoir est de déclarer les ordres de Dieu,  
 sans y mêler ceux des Hommes : Leur Co-  
 mmission ne va pas au de là.*

L'Illustre de *Crouzas* qui avoit été Pa-  
 teur lui même, & qui conoissoit bien le  
 but de l'institution des Ministres de l'Evan-  
 gile, & l'étendue de leur pouvoir, s'ex-  
 prime ainsi dans son examen du *Traité de la  
 Liberté de penser*, Page 167. Ce Passage est  
 trop beau, & trop exprès pour ne pas le citer.

L'Autorité dégénère si aisément en ty-  
 ranie, que celle qui par sa nature en

» devrait être la plus éloignée, je veux dire  
 » l'autorité des Ministres de la Religion,  
 » qui devrait n'être que Raison, que Mo-  
 » deration & que douceur, est presque  
 » toujours devenu la plus insupportable. On  
 » se met peu en peine d'éclairer; on tra-  
 » vaille seulement à faire respecter des téné-  
 » bres, ou du moins ses préjugés & ses  
 » opinions. Les promesses ou les menaces  
 » suppléent à l'évidence des raisons. On vous  
 » défend de vous instruire; on vous or-  
 » done de croire aveuglément. L'erreur  
 » charme toujours pourvu qu'on en soit le  
 » Père, & la Vérité déplaît presque tou-  
 » jours, quand il faut l'apprendre d'une au-  
 » tre bouche. Ceux qui font profession de  
 » l'enseigner, au lieu de s'unir pour la cher-  
 » cher, & de faire par là un bon usage de  
 » leurs études & de leur tems, le perdent en  
 » se traversant les uns les autres. On la  
 » fait disparoitre, cette aimable & divine  
 » Vérité, à force de sophismes, de disputes,  
 » d'aigreurs, de soupçons & d'emportemens.

Ce tableau est un peu chargé, mais on  
 ne sauroit nier qu'en general il ne soit vrai.  
 Cependant il faut convenir aussi, qu'il y a  
 des Pasteurs aussi doux, aussi modestes,  
 qu'éclairés, & qui ne sortent jamais des bor-  
 nes de leur Profession; On peut dire qu'ils  
 sont

font les Modèles de leur Troupeau, come ils en font les Chefs, & les Guides. Ils ofrent aux Mortels & aux Anges le Spectacle le plus digne de leurs regards. Dieu même se plait à confiderer ce pieux atachement à tous leurs Devoirs, ce zèle pur & ardent pour la Vérité & pour la Vertu, dont ils étendent l'Empire. Ces Héros Chrétiens font bien au dessus des plus fameux Conquérens; car il est plus beau & plus grand d'éclairer le Monde, que de le subjuguier.

Je ne fai si les Prédicateurs, qui se mêlent du Gouvernement & des affaires d'Etat, qui, dans leurs Sermons font un profane mélange de la Religion & de la Politique, qui s'érigent en Censeurs du Prince ou des Magistrats, ne sortent point des limites de leur juridiction; mais je fai bien que les Remontrances sévères & hardies que firent à *Henri IV.* les Ministres de la *Rochele*, lui donèrent du dégoût pour la Religion Protestante: Il ne fut pas, à la vérité mieux traité par le Pape, lorsqu'il demanda son Absolution, mais on conoissoit depuis longtems l'Ambition & la hauteur de la Cour de *Rome*, qui se croioit alors en droit de marcher sur la tête des Rois.

Une Question très délicate que traite Mr. *Burlamaqui* est celle-ci; *Le Souverain a-t'il un Do-*

*Domaine absolu sur les Biens de ses Sujets* ?  
 Non ; répond nôtre Savant Jurisconsulte ;  
 Un tel Domaine ne tourne pas à l'avantage  
 des Etats : l'Histoire & l'expérience apren-  
 nent que les Pais où il a lieu , deviennent  
 tous les jours plus déserts , plus pauvres ,  
 & plus barbares. Une telle possession anéan-  
 tit le Commerce , le travail & l'industrie. La  
 propriété des Particuliers est antérieure à  
 l'établissement des Etats ; il n'y a point d'a-  
 parence , que les Homes se soient jamais dé-  
 pouillés d'un droit si juste & si légitime &  
 qu'ils l'aient cédé à leur Souverain ; au con-  
 traire , c'est pour s'assurer une possession pai-  
 sible & certaine de ces mêmes Biens , qu'ils  
 ont établi sur eux des Loix & des Souve-  
 rains , qui les protègent & qui les défendent.  
 Le pouvoir des Princes & des Magistrats n'est  
 jamais plus ferme & plus solide, que lors qu'il  
 est légitime & qu'ils en font un bon usage.  
 Loin de nous ces Maximes injustes & tirani-  
 ques que le Souverain a le Droit de disposer  
 à son gré des Biens & de la Vie de ses Sujets.

*Que tout doit obéir à son pouvoir suprême ,  
 Et qu'il n'a d'autre frein que sa volonté même,  
 Qu'aux larmes, au travail le Peuple est condamné,  
 Et d'un Sceptre de fer veut être gouverné.*

RACINE.

Ce n'est pas à dire que le Souverain soit  
 Et

Esclave du Peuple, & que par une lâche condescendance il doive se plier à sa volonté. Une telle foiblesse ne serviroit qu'à le rendre méprisable, à le dégrader, & à énerver son Autorité. Pour mieux servir le Public, il ne faut pas craindre de lui déplaire; il ne faut considérer ni une fausse gloire, ni de petits intérêts, ni les murmures. Il faut seulement consulter sa Conscience, & les Loix. Le Peuple rend à la fin justice à un Magistrat qui fait son devoir. *Fabius Maximus*, en se mettant au dessus du jugement des Romains mérita leur estime & les força à l'admirer. Un Magistrat dit un Auteur célèbre, doit voir autour de lui toutes les Passions, sans en ressentir aucune.

*Tite-Live* rapporte, qu'*Evandre*, Roi des *Arcadiens* régnoit par la supériorité de ses Vertus, plus que par son Pouvoir.

Si notre grand Jurisconsulte se déclare contre le pouvoir arbitraire, & la tyrannie; il n'est pas moins opposé à un Gouvernement entièrement populaire, qui amène presque toujours l'Anarchie. Où tout le Monde commande, Personne ne veut obéir. Le Gouvernement populaire, dit-il, n'a rien de bon que la Liberté qu'il laisse au Peuple, d'en choisir son meilleur; pourvu qu'il lui laisse cette Liberté. Il cite à ce sujet, divers traits de l'Histoire de



de Florence, de Gènes, d'Athènes & de Rome. L'illustre Fenelon, & le judicieux Rollin, pensoient à cet égard, come nôtre Auteur; voici ce que dit ce dernier. *Tel est le caractère de la Multitude, elle se livre bassément à l'esclavage, ou elle domine avec insolence. Elle ne sait ni se passer de la liberté ni en user. Il ne se trouve que trop de Flateurs toujours prêts à entrer dans ses vües & dans ses passions; à enflammer sa colere, & à la pousser à la cruauté & à la vengeance.*

Mr. de Montesquieu, n'est pas moins exprès sur cette matière. *Le Peuple, dit-il, se corrompt par l'égalité extrême, qui le mène au despotisme d'un seul, come celui-ci finit par la conquête. Dans cette extrême égalité le Peuple ne peut plus souffrir le pouvoir qu'il confie, il délibère pour le Sénat, exécute pour les Magistrats, & dépouille les Juges. Tous aimeront cette licence; il n'y aura plus de Mœurs, plus d'amour de l'ordre, plus de Vertu dans la République. Les suffrages se vendront. Plusieurs petits Tyrans se forment, un seul s'élève; & le Peuple perd jusqu'aux avantages de sa corruption.*

Plus je lis l'excellent Ouvrage de l'*Esprit des Loix*, plus je l'admire. L'Auteur me paroît être le Précepteur du Genre humain, mais sur tout, celui des Souverains. Quelles leçons

leçons judicieuses ne done-t'il pas ! *Les Monarchies se corrompent*, dit-il ; lors qu'on ôte peu à peu les privilèges des Villes, & les prérogatives des Corps. Lors que les Princes veulent gouverner tout immédiatement par eux-mêmes, ou qu'ils se livrent à de mauvais Conseils. Lors qu'ils changent l'ordre des choses, qu'ils méconnoissent leur autorité, leur situation, l'amour des Peuples, & qu'ils laissent prendre trop d'ascendant au Clergé.

Joignés au Livre de l'Illustre *Montesquieu*, celui de Mr. *Berlamaqui*, & l'*Anti-Machiavel*, vous aurés ce qui s'est écrit de plus sage & de meilleur sur la Jurisprudence, & sur la Politique. Ces excellens & fameux Ouvrages ramènent tout à l'amour de l'ordre, au maintien & au bonheur des Sociétés ; ils font considérer les Homes come égaux entr'eux, mais non d'une égalité entière & absolue, qui n'est qu'imaginaire, & qui ne sauroit subsister long-tems : Contemplés dans une vaste Forêt des Arbres du même genre, & plantés dans le même tems ; les uns, cependant, élèvent leurs têtes superbes, jusques aux Cieux, tandis que les autres rampent bassément sur la Terre. Voilà l'image des Homes. La supériorité de force, de talens, ou de Vertus, placera toujours les uns au dessus des autres.

Avant que de finir je ne saurois m'empêcher d'examiner une Décision de M. *Burlamaqui*, qu'il auroit peut-être changée s'il avoit eu le tems de revoir son Livre. Il propose cette Question; *Peut-on légitimement faire assassiner un Ennemi?* Voici la réponse. *Celui qui se sert pour cela, du Ministère de Quelqu'un des siens, le peut faire, en toute justice.* Je ne le crois pas: On a regardé avec exécration le Pape *Sixte IV.* qui fit assassiner *Julien de Médicis*. Quoi que *Pyrrhus* fit aux Romains une Guerre injuste & cruelle, ils l'avertirent de la perfidie de son Médecin, qui leur avoit offert de l'empoisonner. *Les Romains*, lui écrivirent ils, *ne veulent ni ataqner ni se défendre par la trahison. Ils ne veulent devoir leur Victoires qu'à leur courage. Il est de l'intérêt de toutes les Nations de ne point donner de tels exemples.*

Mais dit notre Auteur, pour apuier son Opinion, *Six Cent Lacédémoniens étant entrés dans le Camp des Perses, n'allèrent ils pas dans la tente du Roi, dans le dessein de le tuer?* Oui; mais ils y allèrent en Soldats, & non en assassins, leur projet étoit aussi noble & généreux que celui d'un Traître est honteux & criminel. *David* maître de la vie de *Saül* la respecta, quoi que son Ennemi eût atenté plusieurs fois à la sienne.

## PARTICULARITEZ

*Sur le Jurisconsulte GIANNONE, Auteur de l'Histoire Civile du Roïaume de Naples.*

**V**ous m'avez déjà demandé précédemment, *Monsieur*, des particularités de la Vie de quelques Homes illustres, que vous souhaitez de conoitre, & j'ai tâché de vous satisfaire. Aujourd'hui votre curiosité a pour objet l'Historien de *Naples*, dont l'ouvrage a fait beaucoup de bruit depuis quelque tems. Vous savés qu'il fit quelque séjour à *Genève*, il y a quinze ou seize ans. Vous suposés que je pus alors avoir quelque habitude avec lui, & vous ne vous trompés pas. Voilà ce qui vous a engagé à vous adresser à moi.

Cette Histoire fut lue avec beaucoup d'avidité dès qu'elle parût. Elle est encore de saison aujourd'hui, & peut être plus que jamais. La bruiante affaire du Parlement de *Paris* a réveillé toute l'attention du Public, sur un Livre, dont le but principal est de faire voir les moïens dont les Evêques de *Rome* se sont servis depuis huit ou neuf Siècles, pour usurper la Souveraineté de *Rome* & celle de *Naples*, & en général les

artifices des Eclésiastiques pour se soustraire à l'Autorité des Magistrats.

Un illustre Membre du Parlement de Paris nous fit, il y a quelques Mois, la même demande que vous me faites aujourd'hui. Il nous marqua qu'il souhaitoit d'être informé de toutes les circonstances de la Vie de cet Auteur qui seroient venues à notre conoissance; nous lui envoïames un détail assez étendu, & dont il a paru satisfait. Vous voïés, *Monsieur*, que l'intérêt que les affaires présentes font prendre à ce Livre, réjaillit jusques sur la personne de l'Auteur, & fait que l'on est curieux d'être instruit des principales circonstances de sa Vie.

Un Libraire de Genève a jugé que dans la Conjoncture présente, une nouvelle Edition de l'*Histoire de Naples*, auroit un prompt débit. Elle vient de paroître augmentée d'un Volume, je veux dire qu'elle a un Volume de plus que l'original Italien. On y a fait quelques corrections, on l'a enrichie de beaucoup d'Additions, & on l'a sur tout augmentée de la Vie de l'Auteur, placée à la tête.

Je pourrois, *Monsieur*, vous y renvoïer étant informé que vous entendés assez l'*Italien*, pour n'avoir pas besoin d'Interprète,

& je serois dispensé par là de ma tâche. Cependant pour vous épargner l'embaras de vous procurer cette nouvelle Edition, je vai en extraire les principales circonstances de la Vie de ce fameux Auteur. J'y joindrai même quelques Anecdotes, que l'Editeur a ignorées, & qui ne sont pas indifférentes.

PIERRE GIANNONE nâquit en 1675. dans le voisinage de *Naples*. Il étoit Fils de *Scipion Giannone*, Cadet d'une Famille Noble de *Bitonto*, & qui avoit épousé une Demoiselle qui avoit son bien dans la Terre d'*Ischitello*. C'est là que nâquit *Pierre Giannone*, & un Frère Cadet, qui fut destiné à l'Eglise. Quoi que leur Père eût peu de bien, il ne laissa pas de leur doner une bone éducation. L'Ainé se tourna du côté du Droit. Il étoit demeuré dans le lieu de sa naissance jusqu'à l'âge de dix neuf ans. Son Père jugea alors à propos de l'envoier à *Naples*, pour y achever ses études.

Dès qu'il fût dans cette Capitale, il fût admis dans une Societé de Gens de Lettres, qui lisoient de tems en tems quelques unes de leurs productions. *Giannone* fit bientôt conoitre son génie par cet endroit là. Il manifesta sur tout son goût dans le choix de ses Sujets. Il aimoit à traiter des Questions

qui ne plaisoient pas aux Eclésiastiques, & par là il comença de bone heure à les indisposer contre lui.

La Plaidoirie fournissoit à son entretien. Mais il n'aimoit pas trop ce Métier. Il auroit préféré l'étude tranquille du Cabinet au tumulte du Barreau. Un Home distingué dans *Naples*, conoissant son goût & ses talens, l'exhorta à écrire l'Histoire de leur Roïaume. Il se prêta à ce dessein, & y a travaillé vingt ans entiers.

Je ne dois pas oublier une petite Anecdote, que vous ne trouverés pas ailleurs, c'est que nôtre Jurisconsulte devint amoureux d'une jeune Personne, fort au dessous de sa naissance. Il l'épousa clandestinement, & à tenu ce Mariage secret la plus grande partie de sa Vie.

L'Histoire de *Naples* fût imprimée dans la même Ville en 1723. l'Auteur étoit âgé d'environ 48. ans. C'est un Morceau des plus intéressans & des plus curieux qu'il y ait en ce genre. L'amour de la Vérité & de la Vertu sur tout, président dans cette Histoire. Depuis celle du fameux *De Thou*, on n'avoit rien vû de plus exact, ni de plus véridique.

On est d'abord surpris de ce que l'Auteur ait pû réussir à faire imprimer cette Histoire dans une Ville, qui est si voisine & si dépendante.

dante de Rome ; car les Prétensions Ultramontaines n'y font rien moins que flatées. Mais il est bon de sçavoir , que le Comte de Harach, qui avoit été nommé Gouverneur de Naples par Charles VI. eût la générosité de se déclarer hautement le Protecteur de nôtre Historien , & qu'il lui obtint de l'Empereur, la permission de lui dédier son Ouvrage. Cette Dédicace lui valut même une Pension.

Cette protection mit en sûreté la personne même de *Giannone*, mais elle ne pût pas empêcher les clameurs du Clergé, & sur tout de la Cour de Rome, contre son Ouvrage. Ne pouvant mettre la main sur un Jurisconsulte Napolitain, protégé par son Prince, la Cour Romaine s'en prit à son Ouvrage, qu'elle condanna sous les qualifications les plus odieuses, & qu'elle fit brûler publiquement en 1726.

Les Prêtres & les Moines, de leur côté, ne respiroient que la perte de *Giannone*. Ils cherchoient tous les moiens de lui nuire sourdement, ne pouvant pas le faire à force ouverte. La Révolution, qui peu de tems après, plaça *Dom Carlos* sur le Trône, leur en fraïa le chemin. *Giannone*, inviolablement attaché au parti de l'Empereur son Maître & son Bienfaiteur se retira à Vienne, où *Charles VI.* l'appella lui même. Il lui dona



le titre de son Historiographe, & lui continua la Pension qu'il lui avoit déjà accordée. Cela se passa en 1734.

Il ne fût pas tout à fait tranquille dans cet Asile. Les Emissaires de Rome l'y poursuivirent avec une nouvelle chaleur. A force de souterrains, les Jésuites vinrent enfin à bout de le rendre suspect à l'Empereur, come un Partisan secret de l'Espagne, & lui firent ôter sa Pension.

*Giannone* prit alors le parti de se réfugier à Venise, où il avoit des Amis. Il se proposoit d'ailleurs d'y faire réimprimer son Histoire. Mais quelque contretems le déterminèrent à quitter ce dernier Asile, pour se rendre à Milan. Là un de nos Libraires lui proposa de faire une seconde Edition de son Ouvrage, & lui fit des offres avantageuses. Il l'invita à venir pour cela à Genève. Les propositions furent acceptées; l'Auteur se mit incessamment en chemin, & arriva chez nous en 1735. sur la fin de l'Hiver.

Dès qu'il fût à Genève, la Calomnie l'attaqua sans détour, & le fit regarder come un Apostat, qui alloit abandonner sa Religion.

Pendant son séjour dans notre Ville, *Giannone* étoit occupé à revoir son Histoire, à la perfectionner par des Corrections & des Aditions. Peut-être aussi composoit-il quel-

quelque autre Ouvrage nouveau, qu'il se propoſoit de donner encore au Public. Mais tous ſes projets furent déconcertés par la tragique aventure qui lui arriva.

Un petit Officier Piémontois nommé *Guastald*, demouroit en *Savoie*, à une lieue de *Genève*. Il comandoit quelques Archers employés pour empêcher la Contrebande. Le *Piémontois*, qui avoit ſes inſtructions ſecrettes, faiſoit de fréquentes Viſites à *Giannone*, & il l'invita poliment à le venir voir dans ſon Poſte en *Savoie*. Nôtre Auteur jugea bien qu'il ne falloit pas trop ſe preſſer à accepter cette invitation. Il avoit amené avec lui à *Genève* un Fils qu'il avoit eu du Mariage clandestin dont je vous ai parlé. L'Officier ſe retrancha à demander au moins au Père de permettre au jeune Home de paſſer quelques jours en *Savoie*, pour ſe déſennuyer. Le congé fût acordé, & on eût ſoin de bien régaler le jeune *Giannone*. Charmé du bon acueil qu'on lui avoit fait, il preſſa ſon Père de ſe rendre aux invitations de l'Officier. Une ſimple partie de plaiſir ne l'auroit pas tenté. Mais le Séducteur, qui vouloit l'atirer, fût le prendre, par un motif qui fit impreſſion. Il lui fit comprendre qu'un ſéjour un peu long à *Genève*, ne pouvoit que rendre un Catholique un peu ſuſpect ;

pect ; qu'on l'acusoit de vouloir changer de Religion ; que pour imposer silence à la calomnie , il étoit à propos qu'il vint en Savoie faire quelques exercices de sa Religion , sur tout aux Fêtes de Pâques , qui approchoient. Le trop crédule *Giannone* donna dans le piège. Il alla trouver l'Officier , le Dimanche des Rameaux 1736. A peine eût-il mis le pié chez lui , que ce Traître l'arrêta prisonnier au nom du Roi de Sardaigne. Il fût incessamment emmené à *Chambéri* , & de là au Château de *Miolan* , éloigné de quelques lieues de la Capitale de Savoie. Il y est resté une Année & demi prisonnier avec son Fils.

Outre l'irritation où étoient en général les Eclésiastiques contre *Giannone* , voici les raisons particulières , qui déterminèrent à le faire enlever auprès de Genève. La Cour de Rome étoit informée , qu'il avoit composé un Ecrit des plus vifs contre le St. Siège , & qui ne nous est pas connu. L'Auteur venant de Venise à Genève en 1735. passa par Milan , & il mit cet Ecrit en dépôt chez un Seigneur du premier rang. Arrivé à Genève , il demanda au Secrétaire de ce Seigneur de lui envoyer son Manuscrit. Le Pape en étant informé , & craignant qu'on ne l'insérât dans la Nouvelle Edition qu'on alloit faire de l'*Histoire du Royaume de Naples* , fit prier le  
Roi

Roi de Sardaigne, sur la Frontière de qui il étoit, de tâcher de le faire arrêter. On avoit comencé par intercepter le Manuscrit sur la route. Mais de peur que l'Auteur ne le composât de nouveau ; on crût qu'il faisoit l'avoir lui même & le tenir renfermé. Le Comte Picon, Gouverneur de Savoie, dit ces particularités au Prince Frédéric de Hesse-Cassel, [qui étoit à Chamberi en Mars 1737.

Ce Prince, qui avoit connu *Giannone* à Genève, s'intéressa pour lui. Dès qu'il aprit sa détention, il écrivit au Prince Eugène de Savoie, à Vienne, pour le prier d'intercéder en faveur du Prisonnier. Le Prince Eugène devoit avoir du crédit plus que personne à la Cour de Savoie. Il avoit d'ailleurs marqué à *Giannone* beaucoup de bonne volonté quand il s'étoit réfugié à Vienne. Mais ce fameux Général mourût précisément dans le tems que la Lettre étoit en chemin.

Dès que le Prisonnier fût à *Miolan*, le Gouverneur de Savoie exigea de lui, qu'il écrivit une Lettre à Genève, pour retirer les Ecrits qu'il y avoit laissés. Le Comte Picon envoya un Officier exprès avec cette Lettre.

Aussi-tôt que les Ecrits furent revenus, ils furent envoyés à Rome. La plus grande crainte de l'Auteur étoit qu'il n'eût le même sort.

sort. Mais le Roi de Sardaigne le fit rassurer là dessus, & lui donna sa parole qu'il ne le livreroit point au Pape.

Quand on le tira de *Miolan*, il fût transféré au Château de Cèvé en Piemont. Alors son Fils, qui avoit été arrêté avec lui, fût élargi. Le jeune Home alla servir en *Hongrie*, dans le Régiment de *Marcelli*. Quelque tems après le Père fût conduit à *Turin*, & renfermé dans la Citadelle, où il a été jusqu'à sa Mort.

En Avril 1738. il parût devant le Vicaire Général du St. Office. Il fût interrogé sur ses sentimens, aussi bien que sur ses différens Ecrits, dont il falût rendre raison. Il donna sa Confession de Foi, dans laquelle il se déclara bon Catholique. Il excusa ses Ecrits le mieux qu'il pût, dit qu'il se soumettoit au jugement de ses Supérieurs, que s'il avoit été trop loin, il condamnoit lui même, sa témérité, & en demandoit humblement pardon, espérant que son repentir le feroit absoudre des Censures qu'il avoit justement méritées. Il ne pouvoit pas parler autrement, entre les mains des Inquisiteurs. Le Grand Vicaire, après lui avoir imposé quelques pénitences, leva l'excommunication. Il mourût dans la Citadelle de *Turin*, le 17. Mars 1748. âgé d'environ 75. ans.

sa

sa dernière Maladie fût une Fièvre inflammatoire. Il fût traité avec quelque douceur, pendant sa captivité. On lui laissa la liberté d'écrire, & de se promener sur une Terrasse de la Citadelle.

On pourroit être surpris, que le Roi de Sardaigne ait voulu se charger de faire enlever un Auteur qui n'avoit rien écrit qui pût le blesser, & dont il n'avoit aucun sujet de se plaindre. Mais je viens d'apprendre une circonstance qui explique un peu la chose, & que je ne dois pas omettre. Depuis douze ou quinze ans, la Cour de *Turin* étoit brouillée avec celle de *Rome*, sur certains Fiefs en *Italie*, que chacune prétendoit lui appartenir. Ce différent venoit d'être acomodé tout récemment. Le Pape avoit envoyé un Nonce à *Turin*, à cette occasion. Ce fût lui qui fût profiter de cette conjoncture favorable, pour prier le Roi, au nom de son Maître, de doner ses ordres, pour faire arrêter *Giannone*, au cas qu'il vint sur ses Terres, ce qui étoit fort vraisemblable. *Genève* où il faisoit son séjour, étant tout à fait sur la Frontière. Cette demande fit de la peine au Roi, mais la bone intelligence qui venoit d'être rétablie entre *Rome* & *Turin* demandoit cette complaisance. Afin que le pauvre *Giannone*, dont on avoit conjuré la per-

perte, ne fût pas entièrement sacrifié, le Roi mit cette réserve, que s'il réussissoit à faire enlever le Coupable, il ne le livreroit point au Pape, mais qu'il le tiendrait prisonnier dans ses Etats. On auroit pû prétexter, quand il fût pris, qu'il falloit qu'il allât à Rome, pour lever l'Excommunication lancée contre lui, ou pour obtenir l'absolution des Peines Eclésiastiques, auxquelles il étoit condamné. Ce fût pour ôter ce prétexte, que le Roi voulût qu'il fût absous à Turin, par le grand Vicaire de l'Inquisition, come je l'ai dit. Au reste, quoi que ce Prince ait consenti à l'enlèvement de *Giannone*, on ne doit pas suposer, que ni lui, ni le Gouverneur de Savoie, qui donna ses ordres pour cela, aient eû conoissance des moyens indignes & de la perfidie, que l'Officier Piémontois employa, pour faire tomber la Victime dans les filets.

: Vous serez bien aise, *Monsieur*, de voir ici d'un coup d'œil les différentes Editions qui se font faites de l'Histoire de *Naples*.

: La 1<sup>re</sup>. Edition à *Naples* même en 1723.

: En 1729. il s'en fit à *Londres* une Traduction Angloise.

: En 1738. il parût à *Amsterdam* un Extrait de cet Ouvrage, sous le titre d'*Anecdotes Eclésiastiques, touchant la Police & la Discipline*  
de

*de l'Eglise Chrétienne depuis son établissement jusqu'au XI. Siècle, où l'on voit les usurpations des Evêques de Rome sur le Temporel des Souverains.* Il n'y a que deux ou trois années, qu'il parût une nouvelle Edition de ces *Anecdotes*, qu'on soupçonne avoir été faite dans quelque Ville de France.

Une Traduction Françoisse de l'Histoire de Naples avec de nouvelles Notes, Restorations & Médailles fournies par l'Auteur. A la Haye chez Pierre Gosse 1742. en 4. Volumes. Cette Edition est de Genève, & non de Hollande, come porte le titre.

Enfin la Nouvelle Edition de l'Original Italien, qui vient de paroître aussi dans nôtre Ville, augmentée d'un Volume & qui a donné lieu à cette Lettre.

GENÈVE, le 3. Mai 1754.







**ESSAI** sur les usages des Montagnes, avec  
une Lettre sur le Nil, par E. B. M. du St.  
Ev. de l'A. R. de Prusse. ZÜRICH  
MDCCLIV. 8vo. de plus de 400. pages.

**L**Es Montagnes entrent essentiellement  
dans la construction de nôtre Globe.  
C'est une vérité que l'Auteur avoit déjà fait  
apercevoir dans ses *Mémoires sur la structure  
intérieure de la Terre* : Vérité importante  
qu'il entreprend d'établir avec plus de détail,  
afin de faire mieux conoitre, que ces iné-  
galités ne sont point l'effet de Causes aveu-  
gles, ou de Mouvemens fortuits; mais l'ou-  
vrage d'une Main sage & bienfaisante. Voila  
le but de ces Essais. Dessenin grand, digne  
d'un Philosophe-Chrétien; Dessenin qui est  
rempli avec autant de savoir que d'exacti-  
tude. Outre un grand nombre d'observa-  
tions nouvelles & de conjectures ingénieu-  
ses, on trouvera dans cet Ouvrage, tout  
ce que les Phisiciens les plus sages & les Na-  
turalistes les mieux instruits ont dit sur les  
usages des Montagnes.

L'Auteur plein de son Sujet, comencé par  
exhorter les Homes à mieux étudier les  
Ouvrages de la Nature. Venez, dit-il, dans  
les Montagnes; que la Bonté-Divine éleved  
avec

avec tant de majesté & tant d'appareil, dans les Vallées, qu'elle abaisse avec tant de proportions & de dessins, admirer des Chefs-d'œuvres de la Main bienfaisante de celui, qui, destinant la Terre pour nôtre Habitation, pourvoit, par cette disposition, si libéralement à nôtre conservation, à nôtre entretien & même à nôtre agrément. La beauté & la nécessité, les usages & les fins des Montagnes, dans la structure intérieure & extérieure de nôtre Globe ; voila des Objets dignes d'ocuper tous les Esprits\*.

Dans le Chapitre suivant, il fait admirer la beauté des Montagnes, & cite en preuve la belle *Description des Alpes* de Mr. le Baron DE HALLER, dont le moindre mérite, dit-il, est celui d'être un grand Poete\*\*.

Les beautés de la Nature ne sont pas des Ornemens stériles, où, come dans ceux de l'Art, l'utile est souvent sacrifié à l'agréable †. Ces Montagnes affermissent la surface de la Terre, dont les parties désunies, se dissiperoient si elles n'étoient arrêtées par ses inégalités & par les Rochers, qui les soutiennent. A combien de bouleversemens n'auroit-elle pas été exposée, sans ces solides apuis ? Peut-être même, que ces Masses,

D d

pla-

\* Chap. I. pag. 8.

\*\* Chap. II. pag. 10.

† Chap. III. pag. 14.

placées dans des distances sagement mesurées, avec un poids habilement calculé, conservent l'équilibre du Globe dans sa rotation & son cours.

Moins encore peut-on douter, que la surface de la Terre ne soit considérablement augmentée par ces inégalités. L'Auteur l'établit par des détails que nous ne transcrivons pas\*.

Les Montagnes sont aussi des Remparts naturels, qui séparent & défendent les Nations qu'elles environent, ou qui les habitent. Divers faits servent à l'établir\*\*.

La salubrité de l'air des Montagnes & leurs usages, pour purifier, par le moyen des Courants qui en naissent, l'air des Plaines, donne encore lieu à l'Auteur d'entrer dans des détails très curieux †. La Maladie du Pais, ou la *Nostalgie*, à laquelle les Montagnards sont sujets, quand ils sont transportés dans des Pais bas, vient de la différence du poids de la Colonne d'air qu'ils portent. Cette surcharge d'air ne peut que diminuer le ressort des parties, le cours des liqueurs & donner lieu à des Obstrutions, causes de la plupart des incomodités. Les Montagnes ont des Végétaux & des Animaux, qui leur sont propres ††. Sans la variété dans les Terroirs,

point

\* Chap. IV. pag. 20.    \*\* Chap. V. pag. 27.

† Chap. VI. pag. 31.    †† Chap. VII. VIII.

point de variété dans les Végétaux , & la diversité des Végétaux est appropriée à la différence des Animaux. Ici Mr. *Bertrand* rassemble des Observations intéressantes, qui servent toujours à faire admirer la Sageffe infinie du Créateur bienfaisant. Il parle des Animaux léthargiques , qui assoupis ou endormis pendant les rigueurs du froid , se raniment ou se réveillent avec le retour d'un Air plus tempéré. Le nombre en est considérable, Quadrupèdes, Oiseaux Amphibies, Insectes, chaque Classe en fournit de plusieurs espèces. Sur tout cela on trouvera, dans l'Ouvrage même, des Remarques instructives.

Les Fossiles les plus singuliers se trouvant aussi sur les Montagnes , on en considère l'étonnante variété, dans le Chapitre IX. Quoique l'utilité de toutes ces productions ne nous soit pas connue, gardons-nous de conclure témérairement , qu'elles sont sans usages.

Sans les Montagnes, il ne fauroit y avoir de Météores aqueux; les Vents seroient toujours réguliers, généraux & constans: Dès lors tout languiroit, dans la Nature, sans circulation & sans vie. Les Vents irréguliers tirent principalement leur origine des divers aspects du Soleil, sur une surface

inégalé ; de la différence des Colones d'air , qui apuient sur la Terre ; des inflexions des Vallées , des sinuosités des Gorges , d'où naissent diverses réflexions de l'Air ; de la différence de l'éloignement des Nuées , par rapport à une superficie coupée ; différence qui done lieu à des chocs , à des chûtes , à des compressions subites , & , par là même , à des Vents plus ou moins impétueux , mais toujous nécessaires à la Terre , à ses productions & à ses Habitans. De là , la naissance de tous les Météores aqueux dans l'Air ; De là , la formation des Sources dans la Terre. On trouvera ici ce Mécanisme de la Nature très bien développé \* , & ces idées méritent d'être vuës dans leur liaison & leur suite.

Les Montagnes ne sont pas moins nécessaires , pour distribuer les Eaux sur la Terre , que pour les contenir dans leur cours \*\*. La hauteur , la position & la gradation des Montagnes est sagement déterminée dans cette vue. Placées dans le milieu des Continens , l'Eau se répand de toutes parts , par le long cours & par les divers concours des Rivières. Ici les Vallées resserrent les Fleuves , qui grossissent leurs eaux :

Là

\* Chap. X. &amp; XI.

\*\* Chap. XII &amp; XIII.

Là ils serpentent , pour arroser une plus grande surface : Ailleurs ils se répandent dans les Plaines plus librement. Tout fert aux sages desseins du Conservateur de toute la Nature. Avec l'eau sont châriés par tout, les Sels , les Minéraux , les Sucs mêlés , mélange d'où résulte la fertilité de la Terre, tandis que, d'un autre côté, ces mêmes inégalités de la Terre forment les Canaux des Rivières , les Bassins des Lacs , & les Réservoirs des Mers , qu'elles contiennent dans les bornes que le Créateur leur a prescrites, lors que d'une voix efficace il dit ,  *Ici s'arrêtera l'élevation de tes Ondes.*

Les Montagnes sont caverneuses, & ces Antres souterrains ont de même leurs usages : Réceptacles nécessaires des Eaux extérieures ; Réservoirs indispensables des Eaux intérieures, le Monde ne pouvoit s'en passer. Ces Canaux cachés donent aussi passage aux Vents, aux Sources, aux Exhalaisons, aux Feux souterrains, & de cette libre circulation dépend l'admirable Mécanisme de la Nature, que l'Auteur développe \*. Là se forment encore diverses concrétions, qui servent à nos usages, & embéllissant la Terre par leurs variétés font briller la Puissance du Créateur.

De ces Vérités, de ces Faits, de ces Observations, dont nous ne donnons qu'une Esquisse imparfaite, découlent des conséquences importantes\*. Soustraisez, ajoutez, dérangez quelque chose dans la structure des Montagnes, l'ordre entier est bouleversé. *Ces Montagnes, ces Assemblages, si exactement arrangés, feront-ils donc une portion d'un Soleil obscurci, une croule, une tache, un accident arrivé dans la Nature? Seront-ce des dépôts, des sédiments accumulés par les Vents? Non, c'est une création expresse, une formation prévue & arrangée, une structure faite à dessein & avec précaution, qui annonce un Etre unique, seul Auteur de toutes ces choses; une seule Epoque, où tout a été créé en même tems; un Ouvrier puissant, sage & bon; en un mot un Créateur parfait.* Ainsi l'Auteur prétend renverser les Systèmes de Mrs. Burnet, Moro, de Buffon, de Maillet, Le Cat &c., ramenant la formation des Montagnes à la Création.

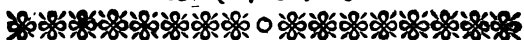
Cet Ouvrage si plein de Faits & d'Observations, si nourri de raisonemens & de réflexions, est terminé par deux Chapitres, qui doivent intéresser les Curieux. L'un est une nouvelle Distribution Méthodique des Fossiles, accompagnée de courtes Descriptions &

& des Sinonimes , qui épargnant bien des lectures , peut mettre un Home attentif en état de reconoitre ces Productions si variées de la Nature. L'autre est un Catalogue des Lieux du Canton de BERNE où se trouvent des Fossiles singuliers & des Eaux remarquables. Il seroit à souhaiter que chacun , prenant le même intérêt que l'Auteur à l'Histoire naturelle du Pais , communiquât ses Observations , pour rendre ce Catalogue plus complet.

M. *Bertrand* ne pouvoit pas mettre son Ouvrage sous une Protection plus convenable , que sous celle de l'Illustre Seigneur à qui il l'a dédié , M. le Banneret F R E U D E N R I C H , dont le mérite est aussi reconu , que ses talens sont distingués.







S U J E T de l'Ode intitulée, Le Tombeau  
de N A H L.

**U**Ne Jeune Dame, chérie de son Epoux pour sa beauté, & sur tout pour son Caractère, mourut à *Hindelbank* près de *Berne*, en acouchant d'un Fils, qui expira de même en naissant.

Mr. *Nabl*, Sculpteur célèbre, qui malgré la faveur & les bienfaits d'un Grand Roi\*, s'étoit retiré en Suisse, pour y vivre en Philosophe, fût prié d'éterniser la douleur de cette Famille affligée, & conçût pour l'exécution une idée que les Conoisseurs ont trouvé également noble, simple & originale. D'un seul Bloc, d'une Pierre tendre, mais d'un très beau grain, il forma les Figures & le Tombeau. Ce Tombeau se brise, come on présume que cela arrivera au Jour de la Résurrection; & sa Couverture, en se soulevant en éclats, laisse voir, dans sa cavité, cette belle Personne avec son Enfant, qui ressuscitent. L'air serein, surpris, & majestueux de la Dame, dont on reconoit les traits; le mouvement de ses bras qui soulèvent la Pierre sépulchrâle; les petits efforts, & la joie naïve de l'Enfant, qui revoit le  
jour;

\* Le Roi de Prusse.

jour, tout cela est exécuté d'un goût qui excite la tendresse & l'admiration. On pleure avec les Parens de la Défunte, & on s'éjouit avec elle. On oublie l'horreur du Tombeau, pour ne penser qu'au bonheur des Justes, à l'extase des Ames pures & innocentes, & au sort glorieux qui les attend dans une autre Vie.

Tel est le sujet de l'Ode dont il s'agit, qui fût faite au Mois de Septembre dernier. L'Auteur \* l'ayant envoyé à l'Académie de *Marseille*, come un des Tributs littéraires que lui doivent de tems en tems ses Associés, en reçût peu après des marques d'aprobation, qui l'engagèrent à la retoucher. Entre les Copies qui s'en répandirent, il en parvint une à *Avignon*, qui donna lieu à la belle Ode Latine de *Mr. de St. Veran* \*\*, dans laquelle ce jeune & savant Gentilhomme a rendu avec tant de justesse & d'élégance l'Ode  
Fran-

\* *Mr. Seigneux de Corveon*, Conseiller & ancien Bourfier de Lausanne, de l'illustre Société d'*Angleterre*, pour l'avancement du Christianisme, & de l'Académie de *Marseille*.

\*\* *Mr. de St. Veran*, Gentilhomme de *Vaison*, dans le Comtat d'*Avignon*, Neveu de M. l'Evêque de *Carpentras*. Il n'est que dans sa 14. Année. A en juger par une Version autant exacte & d'une Latinité aussi pure, il fera un jour l'*Ovide* ou l'*Horace* de sa Patrie.

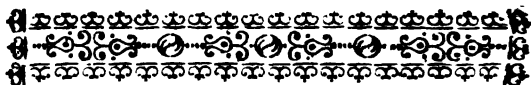
Françoise. Elle produisit encore les *Stances* de *M. le Président Le Febvre*, avec la *Version Latine* du jeune Poète. Les deux *Pièces Françoises* & les deux *Versions Latines* furent adressées à l'Académie de *Marseille*, par *M. Le Febvre*, auquel *M. De la Visclède*, *Sécrétaire perpétuel*, écrivit la *Lettre suivante* le 2. Mars 1754.

MONSIEUR,

J'Eus l'honneur de présenter, *Mécredi dernier* (27. Février) à l'Académie, le *Manuscrit* que vous avés bien voulu me faire parvenir. Elle en entendit la lecture avec plaisir. Tout ce qui lui vient de *M. de Correvon* lui est cher par plus d'un endroit. Elle avoit déjà trouvé bien des beautés dans la 1. Edition de son Ode. Elle l'a revuë avec une nouvelle satisfaction, débarassée de quelques petites inadvertances, & enrichie de nouveaux traits, qui en augmentent considérablement le prix. Elle vous fait beaucoup de gré, *Monsieur*, des *Eloges* que vos *Vers aisés & élégans* donent à l'Auteur & à son *Ouvrage*. Elle les a lûs avec plaisir, aussi bien que toutes les autres petites *Pièces* de votre façon, inferées dans le *Manuscrit*, & elle vous félicite de savoir vous faire des *Amusemens si agréables*, qui lui répondent que vous ferés,  
quand

quand vous voudrés, des Ouvrages plus considérables. Elle ne fauroit assés encourager le jeune & ingénieux Traducteur de l'Ode de M. *Seigneux*. Ses Vers sont frapés, pleins de feu, & d'un fort bon ton pour la Latinité. Quand on comence come il fait, on va loin. Nous l'exhortons cependant à préférer la Poésie Françoisé à la Latine, autant pour son propre intérêt, que pour celui de nôtre Langue. La Compagnie, Monsieur, me charge de vous faire ses remerciemens de vôtre obligeante attention à lui envoyer, tant vos productions, que l'Ode de son Associé, & elle est très reconnoissante des sentimens que vous lui témoignés. Le Secrétaire l'est infiniment de ceux dont vous voulés bien l'honorer, & y répond parfaitement par ceux avec lesquels il a l'honneur d'être &c.

MARSEILLE le 2. DE LA VISCLEDE,  
Mars 1754. Secrétaire perpétuel de  
l'Acad. des Belles Lettres  
de Marseille.



## LE TOMBEAU DE NAHL.

O D E.

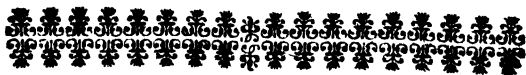
❁ ( 1 ) ❁

**Q**U'él noble, quel touchant Spectacle,  
 N A H L, se forme sous ton Ciseau !  
 Tu fais , par un nouveau Miracle ,  
 Sortir les Morts de leur Tombeau.  
 Avant toi, leur froide poussière  
 Ne se montrait à la lumière,  
 Que pour blesser nos tristes yeux :  
 Que vois-je ! leur Ombre respire,  
 Et dans le Marbre semble dire,  
 Je revois la clarté des Cieux.

❁ ( 2 ) ❁

Dans le Printems de sa Jeunesse,  
 Ç A R I T E vit de ses beaux jours  
 Couper la trame enchanteresse,  
 Que filotent de chastes Amours.  
 Triste Ecueuil de sa destinée !  
 Avec le fruit de l'Hyménée,  
 Elle expire dans les douleurs  
 D'un seul coup, ô Mort, Mort cruelle !  
 Tu plonges un Epoux fidèle,  
 Un tendre Père dans les pleurs.

C'en



NAHLIS TUMULUM.

O D E.

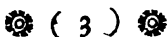
A PHILIPPO DE ST. VERAN.

❁ ( 1 ) ❁

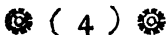
**O** NAHL, *quæ nobis scalpro miracula gignis !  
Arte novâ, revocas Manes è sedibus imis.  
Pulveris intuitus nobis, tantum ante laborem,  
Tristis erat, vitâ functus lædebat Ocellos.  
Quid cerno ! in saxis umbræ spirare videntur,  
Et clamare simul, redeunt spectacula Cæli.*

❁ ( 2 ) ❁

**C**ARITES *vidit vitæ proscindere fila  
Quæ mox castus amor, festivo pollice nebat.  
Triste eheu fatum ! Cum læto Fructu Hymenæos  
Hæc dulcem duris animam cruciatibus efflat.  
Castum, falce tuâ, Sponsum in suspuriis trudis ;  
Atquæ unâ tenerum, Mors, O durissima Patrem.*



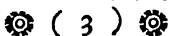
C'en est fait ; du Fils , de la Mère ,  
 Il ne reste qu'un souvenir ,  
 Source d'une douleur amère ,  
 Et de leçons pour l'avenir .  
 Mais où trouver leur chère Image ,  
 Ces traits , qui , même aux yeux du Sage ,  
 Ofrent un aspect consolant ?  
 Fixons cette Ombre fugitive ;  
 Nabl la saisit , la rend si vive  
 Que le Marbre devient parlant .



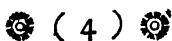
D'un Bloc , Masse informe & pesante ,  
 Il fait un Sépulcre entr'ouvert ,  
 Dans une attitude touchante ,  
 On voit CARITE à découvert .  
 Du fond de sa Grote profonde ,  
 Elle semble rentrer au Monde ,  
 Dans cet instant si glorieux ,  
 Où d'un mot qui peut tout dissoudre ,  
 Les Justes , sortans de la poudre ,  
 Iront peupler de nouveaux Cieux .



Vers le Ciel élevant sa vüe  
 D'un air doux , plein de majesté ;  
 Surprise , & tendrement émüe ,  
 Elle y voit sa félicité  
 Dans ses regards brille la grace ;  
 D'un bras elle se débarasse  
 Des débris de son Monument :  
 Son Fils , qui près d'elle palpite ,  
 Sourit , ouvre les yeux , s'agite ,  
 Prêt à la suivre au Firmament .



*Jam nihil est Mater , Geniti vix restat Imago ,  
 Et fuit inde dolor , mittens tam dura Nepoti .  
 Quò nobis horum facies dilecta recurret ,  
 Vultus , vel rigidi sapientis Corda levantes ?  
 Jam locus his fixus fugitivis manibus adsit ;  
 Incassum fugis Umbra , dedit Nahl vivere saxo .*



*Marmoris ex glebâ , Tumulum semi format hiantem ,  
 Hicque palàm est Genitrix , exsculpta situque  
 moventi ;  
 Ex antro Patrias remeare videtur in auras ,  
 Temporis in puncto , quo Numen solvere verbo  
 Cuncta valens , Justos obscuro pulvere solvet ;  
 Ut sibi devotas repetant ad sidera sedes .*



*Tollit in Astra Oculum , roseo splendore micantem ,  
 Adspicit hicque suum , Jucundè mota , sedile ;  
 Gratia collucet tranquillo in lumine , dextrâ  
 A se reliquias Tumuli procul injicit Omnes ;  
 Ast propior Genitus , risu laxare labella  
 Gaudet , mox chara Matris Comes , ire paratus .*





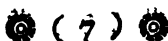
O Noble, ô ravissante extase,  
 Digne du céleste Flambeau !  
 Le Feu divin, qui vous embrase,  
 Peut seul peindre un moment si beau.  
 Je ne suis plus ce peu de Cendre,  
 Nouveau Phénix, je vais reprendre,  
 Un éclat, un lustre immortel.  
 Siècles, de vôtre course immense  
 J'oserai braver l'influence ;  
 Coulés, je ne suis plus mortel.



Déjà, je crois me voir renaitre,  
 Et sans alarmes sur mon sort,  
 Plein d'espoir, je vois disparaître,  
 Le sombre appareil de la Mort.  
 Ton Art puissant, qui ressuscite  
 Les Morts, leurs talens, leur mérite,  
 Relève mon Cœur abatu.  
 Le Trépas, sous ta main savante,  
 Montre moins son heure éfraiante,  
 Que le bonheur de la Vertu.



*Res miranda nimis ! Divino flamine tactus  
 Hic est qui solus depingere talia possit.  
 Haud sum pu'vis ego ; ut Phœnix , discrimine nullo ;  
 Ornandus fulgore' novo , Divoque decore :  
 Sæcula , perpetuo cursu , renoventur 6 anni ;  
 Hac tempe ; nullis nam sum perturbatus in avis . }*



*Jam , Jam , sp̄e , plenus , devictâ forte , renascor ;  
 Jamque procul video , lugubrem Mortis honorem :  
 Ars tua , qua Corpus defunctum ad lumina reddit ,  
 Ingentique simul , dotes , dat robora Menti .  
 Fatum , terribilem , nobis , non exhibet horam  
 Arte tuâ ; veriam , virtutis præmia monstras . }*

S T A N C E S

À Mr. SEIGNEUX DE CORREVON,  
à l'occasion de son Ode, intitulée, Le  
Tombeau de NAHL.

☉ ( 1 ) ☉

Quels sons pénètrent dans mon Ame ?  
D'où naissent ces acords touchans ?  
Quels traits d'une divine flamme,  
Eclairent & charment mes sens ?  
Dis moi, SEIGNEUX, par quel Miracle,  
De la Mort l'horrible Spectacle,  
De *Nahl* respecte le Ciseau ?  
Ton Ode, céleste lumière,  
Qui rend la Vie à la Pouffière,  
A dérobé *Carite* à la Nuit du Tombeau.

☉ ( 2 ) ☉

D'une Epouse aimable & chérie,  
Du fruit de ses chastes Amours,  
BERNE vit la Parque en furie,  
Trancher à la fois ses beaux jours.  
En vain de la tendre innocence,  
La foible voix prend la défense  
De cette Victime du Sort ;  
En vain les Vertus & les Charmes  
Ofrent à *Carite* des Armes,  
Qu'opose l'Himénée au pouvoir de la Mort.

VERSIO LATINA.

⊙ ( 1 ) ⊙

**Q**uo mens est dulci Cytharæ modulamine mota  
 Quæ me nunc agitat flamma docetque simul ?  
 Dic mihi quò pacto fatum furialiter ardens  
 Audas Nahlis dulcia scalpra colit.  
 Restituis cineri, divino Carmine Vitam;  
 Caritem morti, Tartareaque rapis.

⊙ ( 2 ) ⊙

Et Sponsa, & fructus castorum vidit Amorum  
 Merens, purpureos Berna secare Dies.  
 Filius incestum Suffultus voce Juventæ,  
 Et sortis nimium Victima blanda fuit.  
 Offerit arma Matri, virtus, frustra que decentes  
 Objiciunt Charites, latus Hymenque Neci.

## ◎ ( 3 ) ◎

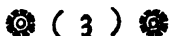
Le coup est porté , la Nature  
 Et l'Amour mêlent leurs douleurs ;  
 La fidèle amitié murmure ;  
 La Sageffe verse des pleurs.  
*Nabl* est touché , son Art découvre  
 Au fond d'un Marbre , qui s'entr'ouvre ,  
 Un double & consolant Tableau.  
 Disparoissés, Douleur amère ,  
 Tout renait ; le Fils & la Mère  
 Enchantent nos regards , d'un prodige nouveau.

## ◎ ( 4 ) ◎

Où suis-je ? Le Marbre respire !  
 Il s'anime , il parle à nos Cœurs !  
 S E I G N E U X , les accens de ta Lire ,  
 De la Mort même sont vainqueurs.  
 Du Tems , un jour la dent cruelle ,  
 De la sculpture la plus belle  
 Amollira la dureté.  
 Les Doctes Filles de Mémoire  
 A ton Art seul devront la gloire  
 D'avoir fait passer *Nabl* à l'Immortalité,

*Avignon* le 11.  
 Février 1754.

LE FEBVRE, Comte  
 de Pancmure, Président  
 Honoraire & Censeur  
 Royal.

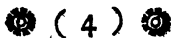


*Occubere ; gemit Sapiens , & luget Amicus ,  
Hic Natura & Amor , fletibus ora rigant.*

*Nahl motus ; saxo tumulum semi cudit aperto ; -  
Solatur mentes , hincque Tabella duplex.*

*Omne novum est ; absit fletus , Genitusque Ma-  
terque*

*Prodigio , capiunt lumina nostra novo.*



*Marmora , quid-spirant ! Nobisque animata lo-  
quuntur !*

*Mortem vicerunt , Murmura docta Lyra.*

*Tempora sed quondam volucris fugientia cursu  
Sevo Sculptura Marmora dente prement.*

*Nahlis fama manet certè serum usque Nepotem ,  
Pieridum Turchâ ; Carminibusque tuis.*

Ab humillimo & deditissimo  
Servo , PHILIPPO DE  
St. VERAN, Vasionensi.

A MONSEIGNEUR  
LE MARECHAL  
DUC DE RICHELIEU,  
*Sur la Convalescence de M. le Duc de  
FRONSAC, son Fils.*

*Si quâ fata aspera rumpas,  
Tu Marcellus eris.*

**T**OI, dont le sentiment fut la seule éloquence,  
Lors que tu déplorais les injustes Destins  
Du Jeune *Marcellus* \* la plus chère esperance,  
Et l'Amour des Romains.

O toi qui rapellant sa Mémoire chérie,  
Autour de son Tombeau, fit verser tant de pleurs,  
Et qui par tes accens, de sa Mère atendrie  
Ranimas les douleurs.

**VIRGILE**, inspire moi ton heureuse Harmonie,  
Je chante, à ton exemple, un nouveau *Marcellus*,  
Viens échauffer mes sons, du feu de ton génie,  
Pour peindre ses Vertus.

Quel Fantôme, échapé de l'éternel Abîme,  
Quel Monstre menaçant épouvante mes yeux!  
Un Glaive est dans ses mains; quelle est donc la Victime,  
Que lui marquent les Dieux ?

Quelle Victime, ô Ciel ! ... ô Mort, que vas-tu faire !  
Sois sensible une fois, ô Mort ! entens nos cris,  
Vois ces pleurs d'un Héros ; arrête, c'est un Père,  
Alarmé pour son Fils.

\* *Virgil. Eneid. L. VI.*

Du

Du danger de ce Fils , la grande Ame abatüe ,  
Frémit du coup afreux dont tu vas l'acabler ;  
Pour la première fois il pâlit à ta vue ,  
Tu l'aprends à trembler.

Ciel , n'as-tu fait briller une si belle Aurore ,  
Que pour la replonger dans l'éternelle Nuit ,  
Come une tendre Fleur , qu'un moment fait éclore ,  
Et qu'un moment détruit.

Le Nom de RICHÉLIEU , ce nom cher à la France ,  
Qui fut l'apui des Arts , qui les anima tous ,  
Ce nom , qui de nos Rois cimentait la puissance ,  
S'éteindroit parmi nous !

Est-ce vous , RICHÉLIEU , qui répandés ces larmes ,  
Vous que LOUIS a vû dans les Plainnes de Mars ,  
Partager ses périls , répandre les allarmes ,  
Et fixer les hazards.

Mais que vois je ! Les Dieux ont entendus nos plaintes ,  
Un nouveau jour renaît , plus brillant & plus pur ,  
Et le Ciel attentif à dissiper nos craintes ,  
A repris son azur.

La barbare *Atropos* cède au Dieu d'*Epidauré* :  
Le Spectre défarmé se replonge aux Enfers ,  
Tu vis , jeune FRONSAC , nous te verrons encore  
Embellir l'Univers.

Vis pour être un Héros , pour égaler ton Père ,  
Deviens l'Apui des Arts , ainsi que tes Aïeux ,  
Souviens toi chaque jour que celui qui t'éclaire ,  
Est un bienfait des Dieux.



## AUX OISEAUX.

**V**ous l'ornement de ces paisibles Lieux ,  
 Vous , en toutes Saisons mes Compagnes fidèles ,  
 Vous , qui par vos Chançons , & vos couleurs si belles  
 Plaifés également aux Oreilles , aux yeux ;  
 Vous qui savez aimer , fans trouver de cruelles ,  
 Que ne puis-je , selon mes vœux ,  
 Décrire ici vos plaisirs & vos jeux !  
 Vos faveurs font toujours tendres & mutuelles.  
 Le Caprice ou le Tems n'éteignent point vos feux ;  
 Et l'Amour parmi vous ne voit point de rebelles ;  
 Vous volez jusques dans les Cieux :  
 Nous sommes condamnés à ramper sur la Terre ,  
 Pour de faux Biens , nous nous faisons la guerre ,  
 Rien pour les obtenir ne paroît odieux ;  
 De l'Or , & des Grandeurs nous sommes les Victimes ;  
 Souvent , en infensés , nous creusons les abîmes ,  
 Où nous allons nous mêmes nous jeter ;  
 Mais plus prudens que nous , vous tâchés d'éviter  
 Les pièges que , pour vous surprendre ,  
 L'Oïseleur s'éforce à vous tendre.  
 On se plaint seulement que vous êtes légers.  
 Quoi qu'on aime à vous voir , ainsi qu'à vous entendre  
 Vous n'êtes que des Passagers.  
 Sitôt que le Printems pare de Fleurs nouvelles ,  
 Et nos Jardins , & nos Vergers ,  
*Philomèle* & *Progné* viennent à tire d'ailes ,  
 Malgré la peine & les dangers ,  
 Des Climats les plus étrangers.  
 Sans vous tromper jamais , vous retrouvez l'azile  
 Et de vos Petits & de Vous.

**Là, sans craindre des Vents le bruit & le courroux,**  
 Vous goûtes un bonheur tranquile,  
 Qu'on ne peut trouver parmi nous.  
 Vous jouïſſes du bonheur de la Vie,  
 Sans vous alarmer de ſa fin ;  
 Et contens de vôtre deſtin,  
**Vous ne conoiſſez point la Haine ni l'Envie.**  
**Le Mets le moins friand apaiſe vôtre faim**  
**Dans un ſimple Ruiffeau vôtre ſoiſ eſt tarié ;**  
 Point de ſouciſ du Lendemain.  
 La bone & ſage Providence  
 Eſt la Mère de l'Innocence.  
 Pour vous faire un heureux deſtin ,  
 Elle dirige vôtre inſtinct.  
**Hà ! Sur nous la Raiſon a bien moins de puiffance**  
**Pour conduire au bonheur, ſa voix nous parle en vain**  
**Avés vous des Petits , pour eux, quelle tendreſſe !**  
**Pour bâtir leur Berceau , quel art , & quelle adreſſe !**  
 Quelle ardeur pour les garantir ,  
 Du moindre danger qui les preſſe !  
 Vous voles pour les ſecourir  
 Malgré vôtre propre foibleſſe :  
**Et pour les conſerver vos yeux veillent ſans ceſſe.**  
 Vous concourés à les nourrir ;  
**Mais leur Mère attentive a ſoin de les couvrir.**  
**Cachés dans l'œuf, ſous une mince écorce ,**  
**Ils prennent par degré de la plume & des forces.**  
**Au bout de treize jours ſortant de leurs priſons ,**  
 On voit ces petits Oiſillons ,  
 Ouvrir leur bec pour prendre leur pâture ,  
 Qu'on diſtribue avec meſure  
 A ces aimables Nourriſſons ,  
**Qui d'une foible voix , par de douces Chanſons ,**  
**Célébrent les beautés des Fleurs , de la Verdure ,**  
**Qui brillent à leurs yeux ſurpris.**

Bientôt presque aussi forts , aussi gais que leur Père ,  
 Ils quittent le duvet qui tapissoit leurs Nids ,  
 Et volans d'une aile légère ,  
 Satisfont à leur gré , leur goût , leur apétit ;  
 Guidés & soutenus par une tendre Mère ;  
 Par leur timide vol , & leurs accens divers ,  
 Il semble que leur voix implore  
 L'Être Puissant qui les a fait éclore ,  
 Et leur ouvre cet Univers.  
 Mais celui que mon Ame adore  
 Est plus grand , plus noble que lui :  
 Il sera donc mon seul apui.  
 Je dédaigne la Créature :  
 Le seul Auteur de la Nature  
 Reçoit mon hommage aujourd'hui :  
 Puisse-je au Saint Concert des Anges  
 Mêler un jour ma foible voix !  
 Que ne puis-je porter , par mes humbles louanges,  
 Les Mortels à suivre ses Loix !  
 La Terre aux Animaux prodigue ses largesses  
 Qui font leurs uniques plaisirs ;  
 L'Homme connoit d'autres richesses ,  
 Plus dignes de tous ses desirs.  
 Chanter l'Être Eternel , jouir de sa présence ,  
 Dans le sein d'une heureuse paix ;  
 Contempler sa grandeur , célébrer sa puissance ,  
 Sentir le prix de ses bienfaits ;  
 Des Oeuvres de la Providence  
 Découvrir l'étendue immense :  
 C'est le comble de ses souhaits.  
 Que la Terre aujourd'hui me paroît méprisable ;  
 Pour un Être Immortel , quel fragile séjour !  
 Hâ ! Celui que j'atens doit être aussi durable ,  
 Que l'est l'objet de mon Amour.

Genève.

J. B. T.



LIVRES NOUVEAUX.

**N**OUVELLE TRADUCTION DE  
L'HISTORIEN JOSEPH, faite sur  
le Grec, avec des Nôtes critiques & historiques,  
pour en corriger le Texte dans les endroits où il  
paroît alteré, l'expliquer dans ceux où il est  
obscur ; fixer les tems & les circonstances de  
quelques événemens qui ne sont pas assez dévelo-  
pés ; éclaircir les sentimens de l'Auteur, &  
en donner une juste idée. Par le R. P. Gillet,  
Chanoine Régulier de St. Augustin, Congrè-  
gation de France, Bibliothécaire de l'Abaye  
de sainte Geneviève.

Cet Ouvrage a déjà été anoncé en 1747,  
par un *Prospectus* qui fût goûté. Les judi-  
cieux Auteurs du Journal des Savans & des  
Mémoires de Trévoux lui donèrent des élo-  
ges bien propres à inspirer de la confiance à  
l'Auteur de cette Traduction. Mais sa crainte  
respectueuse pour le Jugement du Public lui  
fit encore redouter le grand jour de l'Impres-  
sion. Trente Années de travail ne purent  
le rassurer, & il a employé les 6. Ans qui se  
sont écoulés, à faire lui même une révision  
pénible & des plus exactes de son travail.  
Enfin, les représentations de nombre d'A-  
mis, ont déterminé ce trop scrupuleux Au-  
teur à mettre au jour sa Traduction, qui est

envisagée come bien supérieure pour l'exactitude à celle du célèbre M. d'Andilli, & qui nous paroît mériter tout l'empressement du Public.

Ce nouvel Ouvrage sera imprimé sur de beau Papier & en beaux Caractères. On y trouvera des Figures en taille-douce pour aider le Lecteur à se former une idée, de ce qui est dit du Tabernacle, du Temple, des Vases sacrés de l'Arche, du Chandelier d'or, de l'Autel des Parfums, de celui de l'Holocauste, des Habits Sacerdotaux, de la Mer d'Airain &c.

Il y aura 4. Vol. in 4to. pour l'Ouvrage entier, qui coutera aux Souscripteurs *Trente six Livres* de France, savoir ;

- En souscrivant. L. 15.

· En recevant les 3. premiers Volumes, qui contiendront les 20. Livres des Antiquités Juives, & qu'on délivrera à la fin de Juillet 1755. 15.

A la fin de Décembre 1755. en recevant le 4me. & dernier Volume, qui contiendra l'Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains &c. 6.

---

L. 36.

---

On tirera 75. Exemplaire en grand Papier, dont le prix sera de *Soixante six Livres*.

On ne fera reçu à souscrire que jusques à la fin de l'Année courante; après quoi, le prix de l'Ouvrage sera de L. 52. pour le Papier ordinaire & de L. 96. pour le grand Papier.

**A**TLAS UNIVERSEL complet, en 100. Cartes Géographiques dressées sur les Relations & les Observations les plus exactes & les plus récentes. Par M. Robert, & M. de Vaugondy son Fils, Géographes ordinaires du Roi. Grand in folio propose par Souscription. A Paris, chez Antoine Boudet, Libraire Imprimeur du Roi, Rue St. Jaques.

Les Noms des Auteurs de ces Cartes doivent en faire l'éloge. On a un sûr garant de l'habileté de M. Robert, dans le choix qu'en fit M. Moulard Sançon, pour lui succéder & être le Dépositaire des Trésors Géographiques accumulés pendant plus de 100. Ans, dans sa Famille. Un grand nombre de Cartes qu'il a publiées lui ont acquis une juste réputation. M. de Vaugondy, son Fils & son Elève, appliqué par goût & dès sa jeunesse à toutes les connoissances qui forment les grands Géographes, n'a rien omis pour le devenir. Ses succès ont parfaitement répondu à son application. Ses Globes de 18. pouces de Diamètre, ouvrage qu'il a exécuté par ordre du Roi, & supérieur sans difficulté à tout ce qui a paru en ce genre, ont comencé à répandre la connoissance de ses Talens.

Les Amateurs de la Géographie sentiront aisément l'utilité de ce recueil, par l'embaras où ils se trouvent pour se procurer un bon Atlas. Celui de *Blaeu* est bien le plus complet qui ait paru jusques ici ; mais il est volumineux, il est devenu rare & cher ; ceux meme qui se déterminent à l'acheter n'ignorent pas qu'il est insuffisant & très défectueux, attendu principalement les découvertes & les observations que l'on a faites depuis. Si l'on entreprend de s'en former un soi même des meilleurs Auteurs modernes, on ne peut le faire qu'avec beaucoup de soins, de tems & de fraix, & ces Recueils perdent beaucoup de leur prix, parce que les Cartes n'en sont ni uniformes, ni relatives entr'elles, soit dans leurs reclames, soit dans leurs Sistèmes.

Cet Ouvrage est fort avancé, puisqu'on en délivre actuellement 50. Cartes. Le prix total est de L. 96. Argent de France pour le Papier ordinaire & de L. 120. pour le grand Papier. Ceux qui souscriront à présent, paieront L. 72. en recevant les 50. Cartes faites en Papier ordinaire, & L. 96. pour l'extraordinaire. Ces Cartes ne seront vendues séparément qu'aux Souscripteurs qui pourroient en avoir gaté ou égaré.

Mrs. les Frères *Philibert*, recevront à *Genève*, des Souscriptions pour les deux Ouvrages anoncés ci-dessus.

**EXTRAIT** des *Adieux du GOUT* ; Comédie  
en un Acte , à Scènes épisodiques.

**L**E *Goût* arrivant à *Paris* , ouvre la Scène :  
*Momus* , déguisé en petit Maître , l'a-  
borde d'un air leste. Ils ont d'abord de la  
peine à se reconoitre. *Momus* rend ensuite  
compte au *Goût* des nouveautés , qui embé-  
lissent maintenant , dans tous les genres ;  
le séjour de *Paris* ; le *Goût* trouve ces nou-  
veutez détestables ; *Momus* les défent vi-  
vement.

**LE GOUT.**

Mais , *Momus* autrefois . . . .

**MOMUS.**

Ah ! *Momus* , autrefois :

Cela sent son Vieillard qui tombe dans l'enfance.  
Eh bien ! rapelés moi mes antiques exploits :  
Je ne me souviens plus de ma vieille existence

**LE GOUT.**

Faut il te-rappeller ce tems , cet heureux tems,  
Où du sage *Bouillon* tu conduisois la Plume ,  
Où j'aimois à te voir ; défenseur des Talens ,  
Acabler les *Cotins* sous mille traits plaisans ,  
Et répandre contr'eux ton utile amertume ;  
Alors au bien public consacré librement . . . .

**MOMUS** l'interrompant.

En vain contre nos mœurs ton orgueil se récrie ;  
Quand tout est renversé , raisonner est folie ;

*Le Goût* n'est plus nôtre Élément.

A ton Rival vainqueur , tu veux livrer la guerre ; ,



Mais par où commencer ? Dans quel cercle , en quel  
lieux

Distiler contre lui ton sel fastidieux ?

As-tu quelque réduit ? Conois-tu quelque Sphère

Où l'on écoute encore tes propos ennuyeux ?

Lui seul règne par tout ; d'un succès glorieux.

Par tout son audace est suivie ;

Aidé de la vive Saillie ,

Il enchaîne les Cœurs , il fascine les yeux ,

Il est le charme de la vie.

Mais toi donc la triste manie ,

Veut régler au Compas les plaisirs & les Jeux ;

Tu ne conus jamais la bone Compagnie.

Qu'aimes-tu ? La sincérité :

Nous sommes faux ; Mais la prudence

Est Mère de la fausseté.

Ton uniforme Vérité

Dont tu nous vantes l'excellence ,

Valût-elle jamais cette Variété

Que jette en nos Discours l'aimable Médifance ?

De la piquante nouveauté

Nous ne suivons plus que les traces ,

Et nous aimons bien mieux, le Clinquant & ses gracieux

Que ton insipide beauté.

Tu nous vantais jadis ce Palais enchanté ,

Ce superbe Jardin , où la belle Nature

Malgré l'éclat de sa parure ,

Réunit la Grandeur & la simplicité.

Nous sommes las enfin de tant de dignité ;

En vain le *Nôtre* , ton élève ,

Etale dans ce lieu les secrets de son Art ;

Nôtre incôstance nous enlève

Et nous conduit au Boulevard.

Là que d'Objets charmans, attachent nôtre Vûe !

Des Marais , des Moulins , s'offrent de toute part ,

Dès Groupes de Buveurs ; que l'on passe en revue ;

Séjour voluptueux , plaisir pur & sans fard.

Quoi que la Fantaisie y crève tôt ou tard

Et de poussière & de cohue.

Le *Goût* ne peut croire ce que lui dit *Momus*. Il lui reproche d'outrer la matière , & il pense que les Muses ont encore de vrais Adorateurs. *Momus* lui apprend que les Muses ont remis la Lyre d'*Apollon* entre les mains du faux *Goût*. Il sort & va chercher les Muses , qui veulent entrer toutes ensemble : *Momus* les en empêche ; il n'en entre d'abord que deux , *Clio* , Muse de l'Histoire , & *Erato* , Muse de la Galanterie. Le *Goût* est désespéré de les trouver si différentes de ce qu'elles étoient jadis ; elles n'ont plus l'une & l'autre que du jargon. *Euterpe* , Muse de la Musique , leur succède : Elle chante tantôt des *Airs Italiens* , & tantôt des *Airs de Lully* & de *Campra* : Les *Airs Italiens* désolent & étourdissent le *Goût* ; les *Airs* à la composition desquels il dit avoir présidé , le ravissent & l'enchantent. *Terpsicore* arrive , en faisant des sauts & des gambades. Tout est perdu , s'écrie le *Goût*. *Terpsicore* change de Danse , & elle approche du *Goût* sur un Air tendre de *Lully*. Alors le *Goût* la reconnoit. Elle veut ensuite danser à la moderne ; & le *Goût* l'interrompt , en lui disant que cette Danse est fautive & artificielle. *Califson* , Bouffon , vient se joindre aux Acteurs précédens ; *Euterpe* court à lui , & semble vouloit

se précipiter dans ses bras. Le *Goût* en est indigné. *Califson* reconnoissant le *Goût*, lui dit des injures, en chantant un air parodié du *Joueur*, Intermède *Italien*. Le *Goût* plus fâché que jamais, dit que c'est un oprobre pour la Scène lyrique d'y admettre de pareils Farceurs.

*Et de vils Baladins au Théâtre des Dieux.*

*Euterpe* & *Califson* quittent la Scène, après avoir chanté un Duo de Musique *Italienne*. On entend un grand bruit. Le *Goût* croit que c'est ce fou & ce furieux de *Boufon*, qui se débat & se démène; mais non, c'est *Melpomène* qui dispute avec *Thalie* sur la prééminence de son Art. Les deux Sœurs entrent fort en colère; elles sont prêtes d'en venir aux mains. *Melpomène* est la plus furieuse; elle veut percer *Thalie*. *Momus* lui arrachant le poignard, & jouant le coup de Théâtre lui dit,

Arrête, quel transport! ô Muse sanguinaire!

C'est ta Sœur, souviens-t'en

MELPOMÈNE.

O ciel! qu'allois-je faire?

Mais après tout, *Momus*, elle osoit m'outrager.

THALIE.

Moi c'étoit pour son bien que je me moquois d'elle.

MOMUS.

Nous écoutons votre querelle;

Reconnoissez le *Goût*, ce Dieu va vous juger.

LE GOÛT.

Vous prouver vos erreurs par de simples paroles,

Ce feroient propos superflus :  
Toutes les deux vous êtes foles  
à Thalie.

Vous un peu moins ;  
à Melpomène.

Vous beaucoup plus.  
Vôtre destin que je déplore  
Exigeroit bien d'autres soins.

M O M U S.

Allez, & toutes deux prenez de l'Ellébore :  
à Melpomène.

Vous beaucoup plus ;  
à Thalie.

Vous un peu moins.

*Plutus* survient entouré de beaucoup de  
gens, Musiciens, Peintres, Comis & autres.  
Il ne dit que des choses ridicules, & s'occupe  
à lorgner de tous côtés. En lorgnant il  
aperçoit le *Goût* :

Mais, que vois-je ! quelle est cette figure-là ?  
Encore des protégés ! ô *Momus* ! tu m'acables :  
Que faut-il faire pour cela ?

L E G O U T.

Rien ; je ne brigue point tes bienfaits méprisables ;  
On saura, tôt ou tard, en conoitre le prix.  
Que par toi le faux *Goût* étende son Empire ;  
Qu'il règne, j'y consens ; profite du délire  
Où les travers du Siècle ont plongé les Esprits ;  
Que ce Peuple à jamais inquiet & frivole,  
De toute nouveauté bruiant adorateur,  
Se précipite en foule au Temple de l'erreur,  
Et coure avec furie ensencer son Idole.  
Que par tout, de Boufons, de Mimes entêté  
De ses Auteurs divins, profanant la mémoire,  
Il immole sans honte, à sa légèreté,

L'Avare & Polieuëte, aux Farces de la Foire.  
 Qu'enfin livré sans cesse à l'ardeur de changer,  
 Dans ses Goûts, dans ses Arts, sans cesse il sacrifie  
 A l'instant, au futile, à la superficie;  
 Le règne du Clinquant, doit être passager.  
 Je quitte ce séjour, & n'y veux reparoitre  
 Que lors que le François, transfuge du vrai beau,  
 Lassé du Joug honteux, de ce Tiran nouveau,  
 Pour l'honneur de son Nom, voudra me reconoitre :  
 Cette Pièce qui est remplie de détails agréables,  
 a eu onze représentations : Elle se trouve imprimée, chez Du Chesne Rue St. Jaques.

AVIS sur un Livre nouveau qui a pour titre  
 INSTRUCTION CHRETIENNE.

**I**L s'est formé en Suisse une Société de Gens de Lettres, qui ont principalement en vue de contribuer à l'avancement de la Pieté & à la réformation des Mœurs, en procurant la publication de quelques Ouvrages propres à ce but.

Dans ce dessein il ont d'abord jetté les yeux sur une *Instruction Chrétienne*, composée, il y a quelques années, par un Auteur déjà connu par de bons Ouvrages; & cela pour de jeunes Princes de quinze à seize ans, à qui l'on vouloit doner une conoissance de la Religion assez aprofondie & solide, sans y mêler pourtant, ni Termes scholastiques, ni Controverses Théologiques. Tout devoit être tiré des pures lumières de la Raison & de

**l'**Écriture Sainte, sans aucun égard aux Questions, qui ont agité l'Église, depuis sa naissance. Ce n'est pas que plusieurs de ces Questions n'aient leur importance & ne méritent bien d'être examinées; mais ce n'étoit pas le lieu de le faire dans un Livre simplement destiné à poser les principes de la Foi Chrétienne, & non à réfuter des Erreurs, que le tems y a malheureusement introduites, quoi qu'à dire vrai, ce soit assez réfuter les Erreurs, que de bien établir la simple Vérité.

Cet Ouvrage fût mis par Demandes & par Réponses, en forme de Catéchisme, parce que c'est à tout prendre, la forme la plus comode pour l'Instruction: Mais son étendue lui fait tenir un milieu, entre les Catéchismes ordinaires & les Cours de Théologie.

Cet Ecrit s'étant communiqué de main en main, & ayant été fort goûté, de plusieurs Persones, il s'en répandit bien tôt des Copies manuscrites, pour l'usage des Familles. Mais come ces Copies n'étoient ni exactes, ni complètes, & qu'une infinité d'Amateurs souhaitoient de voir l'Ouvrage publié, la Société, dont il a été parlé, l'a entrepris, non sans s'adresser à l'Auteur, pour le prier de fournir lui même ses Corrections & Aditions; ce qu'il a bien voulu faire. Ainsi l'Ouvrage est retouché &

achevé de sa main. L'Imprimeur, de son côté, qui est le Sr. *Marolf* à la Neuveville, y à employé de bon Papier blanc & collé, & un Caractère neuf. Quand aux fautes d'Impression, qui ont malheureusement échappé l'on y remédie par un *Errata* fort exact.

On croioit pouvoir tout renfermer en quatre Tomes in 8vo. savoir deux sur le Dogme, & deux sur la Morale, mais le dernier Morceau de Morale, qui roule sur les *Devoirs particuliers des Hommes entr'eux, selon leurs diverses Conditions & Relations particulières, come de Père & d'Enfants, de Prince & de Sujet, &c.* qui n'étoit point dans les Copies manuscrites, & sur lequel l'Auteur a jugé nécessaire de s'étendre, n'a pû entrer dans le IV. Tome: Et come il n'est pas non plus assez ample, pour former un juste Volume, on a crû, ne pouvoir mieux faire, pour compléter un Vme. Tome, par quelque chose de bien assorti, que d'y joindre un autre Catéchisme du même Auteur, quoi que déjà imprimé, & cela pour l'usage des Petits-Enfans. En éfet, il contient, avec autant de clarté que de brieveté, ce qu'on pourroit apeller, les premiers linéamens de la Religion naturelle, de l'Histoire Sainte, de la Foi Chrétienne & de la Morale, avec un choix de Passages de l'Ecriture Ste. & des Prières, pour la Dévotion domestique. C'est en substance ce qu'il faut tracer, pour ainsi diré, dans ces petits Cerveaux & dans ces Cœurs encore tendres, pour les former de bone heure à la Piété, & leur doner de saines idées de la Religion; ce qui les préparera à l'instruction plus ample, qu'on doit leur doner dans la suite. C'est le *Lait d'intelligence*, dont il faut les abreuver, en attendant qu'ils reçoivent une Nourriture plus solide.

Ainsi l'on trouvera , dans le même Ouvrage , un exemple des deux sortes d'Instructions religieuses , que l'on peut donner à la Jeunesse ; en se proportionnant à la portée de chacun : D'un côté le Petit Catéchisme contient ce qui suffit pour les Enfans en bas âge , & ce qui suffira toujours pour le comun Peuple ; de l'autre le Grand Catéchisme fournit des Leçons plus aprofondies , plus raisonnées , telles qu'on peut les donner à de Jeunes Gens , d'une éducation un peu relevée & en âge de faire leur première Comunion.

Les Editeurs vouloient attendre que l'Ouvrage fût complet , pour le publier. Mais ce qui leur revient de tous côtés , du desir du Public à cet égard , les détermine à ne pas diférer d'avantage de débiter les 4. premiers Tomes ; en assurant que le dernier ne se fera point attendre , puis qu'il est déjà sous presse. Le prix sera de 20. Sols , Argent de Suisse , soit 10. Batz par Tome , ou Trente sols , Argent de France pris à Neuchatel , chez le *Steur Sinnet* , Marchand Libraire , à qui on pourra s'adresser en afranchissant les Lettres.

FRAPIER est le mot du Logogriphe du Mois dernier.

## E N I G M E.

**J**E comence hardiment , Lecteur , réfléchis bien ;  
 L'Home a besoin de moi , mais la Femme s'en passe :  
 En cherchant , sous tes yeux , j'occupe double place ;  
 Donc tu dois m'avouer utile au Chat , au Chien.  
 Tu me vois chez l'heureux , & parmi la richesse ,  
 Paroitre avec chagrin & sans être en tristesse.  
 Avec horreur lis moi , je vais au malheureux ,  
 Je m'offre en inhumain ; ah ! je le coupe en deux.



Après cet affreux trait, pour chasser les allarmes,  
 Je me joins à Philis, j'accompagne ses charmes;  
 Je brille dans sa bouche & dans un air touchant,  
 Sans m'unir à sa Voix j'accompagne son chant.

## T A B L E.

<b>E</b> xplication d'un ancien Sceau trouvé dans les Archives de Genève & Particularités curieuses.	P. 339
Le Spectateur V. Discours.	355
Lettre d'une Dame aux Editeurs.	369
Extrait du II. Tome des Principes du Droit naturel de Mr. Burlamaqui.	372
Particularitez sur le Jurisconsulte Giannone.	387
Essai sur les Usages des Montagnes, avec une Lettre sur le Nil.	400
Sujet de l'Ode, intitulée le Tombeau de Nabl.	408
Lettre de Mr. de la Visclède, Secret. de l'Acad. de Marseille à ce sujet.	410
Le Tombeau de Nabl, Ode Françoisse, par M. Seigneux de Correvon.	412
Traduction Latine de cette Ode, par Mr. de St. Veran.	413
Stances sur cette Ode, par Mr. Le Febvre Comte de Pannemure.	418
Version Latine de ces Stances par Mr. de St. Veran.	419
A Mgr. le Maréchal, Duc de Richelieu sur sa Convalescence de M. le Comte de Saxe, son fils.	422
Aux Oiseaux.	424
Livres nouveaux.	427
Extrait des Adieux du Général Comte de Saxe.	431
Avis sur un Livre nouveau de M. de Saxe, Instruction Chrétienne.	437
Enigme.	439



10  
11  
12

13

14

15

16

17

18

19

20

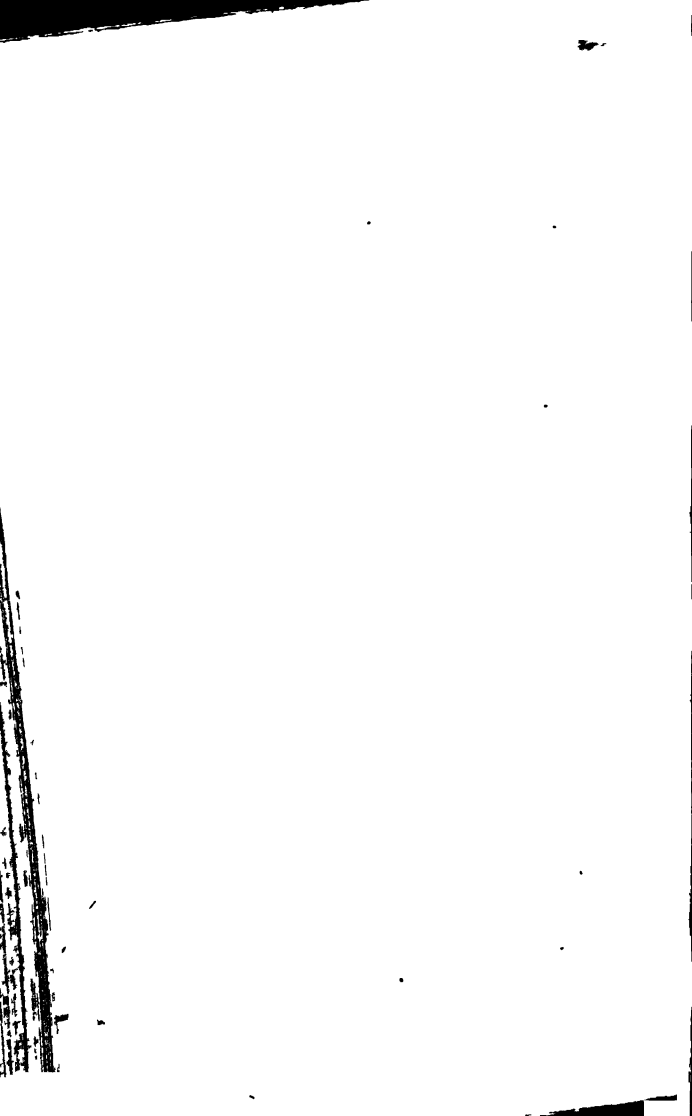
21

22

23

24

25





# JOURNAL HELVETIQUE,

AVRIL 1754.



## EXPLICATION

*D'un Ancien SCEAU, trouvé dans les Archives de Genève.*

MONSIEUR,

**D**ANS une Conversation que nous eumes ensemble dans notre Bibliothèque Publique, vous remarquates qu'il nous manquoit un Ouvrage qui seroit intéressant, c'est l'Histoire Littéraire de notre Ville. J'applaudis à votre pensée, proposée ainsi d'une manière générale. Mais ce ne fût plus la même chose quand vous vous avifates de jeter les yeux sur moi pour l'exécution. Je vous aléguai de fortes raisons pour ne m'en pas charger. Vous vous retranchates à me demander au moins un Essai dans ce genre. Vous jettates les yeux sur *François Bonivard* dernier Prieur de *St. Victor*. Je vous ai envoie